

Mobilisons-nous pour le Plan Climat P. 16



Sommaire

- 3 - Édito
- 4 - Vœux des villes jumelées
- 5 - Actualité
- 16 - Dossier
- 23 - Rendez-vous
- 24 - Rencontre
- 26 - Saison en images
- 27 - Vie économique
- 28 - Détente et lecture
- 30 - Villebon naturellement
- 32 - Vie associative
- 36 - Conseil municipal
- 39 - Carnet
- 40 - Expressions
- 42 - Vie pratique
- 43 - Histoire de Villebon



06
ACTUALITÉ
Les services municipaux s'adaptent à la crise sanitaire.



DOSSIER
La Ville adopte son Plan Climat. Les habitants joueront un rôle important dans sa mise en place.



RENCONTRE
Arnaud Grandjean, paratriathlète, est soutenu par la Ville dans sa préparation pour les JO de Tokyo.



VILLEBON NATURELLEMENT
Un groupe de 16-20 ans réhabilite un terrain de biodiversité lors d'un chantier jeunes.

27
VIE ÉCONOMIQUE

De nombreuses aides sont développées pour soutenir les artisans et commerçants face à la crise de la Covid-19.





Nos publications
sont téléchargeables sur
www.villebon-sur-yvette.fr

Retrouvez notre
page **Facebook**

Retrouvez nos photos
sur **Flickr**

Retrouvez nos publications
en ligne sur **Calaméo**

Magazine édité par la Mairie de Villebon-sur-Yvette - Service Communication
Hôtel de Ville • Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette • Tél. 01 69 93 49 00 •
votremairie@villebon-sur-yvette.fr • www.villebon-sur-yvette.fr • Directeur
de la publication : Romain Millard • Comité de rédaction : Isabelle Morisse,
Cécile Ciaraz, Camille Sourhet, Emilie Girard • Photos : Mairie de Villebon-sur-Yvette
• Couverture : Bords d'Yvette • Tirage : 6 100 ex. • Création graphique et mise en pages :
 Scopocommunication 12064-MEP - Tél. 02 38 63 90 00 - Certification ISO 14001.
(Les articles de la vie associative et la libre expression sont sous l'entière responsabilité
de leurs auteurs.)

2021 : l'année de l'espérance ?

2020 s'en est allée. Une année qui restera dans les mémoires et dans l'Histoire comme l'une des plus sombres depuis près d'un siècle : 90 millions de personnes atteintes dans le monde par la Covid-19 et 2 millions de décès causés par cette pandémie. Une vie sociale quasiment paralysée par les contraintes sanitaires, une vie culturelle exsangue et des retombées économiques dont nous ne savons pas encore mesurer les conséquences, notamment au regard de l'emploi.

Et pourtant, 2020 a aussi révélé ou confirmé les ressorts de l'humanité face à une telle épreuve : jamais des vaccins n'aurait été découverts et fabriqués dans des délais aussi courts. La solidarité des Français avec leurs soignants a été exemplaire. Les enseignants ont, pour beaucoup d'entre eux, doublé leur temps de travail afin qu'aucun enfant ne soit laissé de côté. Les acteurs de la culture ont fait preuve d'une inventivité débordante pour préserver nos liens avec l'art sous toutes ses formes, à l'image du Concert du Nouvel An diffusé cette année via Internet. Les personnels des collectivités locales ont eux aussi redoublé d'efforts et d'implication pour aider les plus fragiles à traverser cette crise majeure et à aucun moment le service public ne s'est interrompu.

C'est sur l'élan de ces aspects malgré tout positifs de 2020 que je vous souhaite d'aborder la nouvelle année. 2021 permettra à une très grande partie de nos populations, notamment les plus fragiles, de se faire vacciner donc de pouvoir vivre sans risque avec le virus qui continuera à circuler.

Je souhaite à chacune et chacun de vous, Chers Villebonnais, de demeurer en bonne santé ou de la recouvrer, de recréer dès que possible les liens familiaux et sociaux dont nous avons été privés depuis plusieurs mois, de vous épanouir à nouveau grâce à la reprise de la vie culturelle, sportive et de loisirs.

Je souhaite à nos soignants, à nos enseignants, à notre personnel communal de tenir bon dans les difficultés qui nous guettent encore pour plusieurs mois, car la valeur et l'importance de leurs missions dépassent de loin les légitimes inquiétudes dont ils sont, eux aussi, l'objet.

Je souhaite à notre territoire et à ses habitants que les difficultés économiques qui ne manqueront pas d'apparaître à la suite de la crise sanitaire impactent le moins possible l'activité et l'emploi.

Jamais depuis plusieurs générations l'arrivée d'une nouvelle année n'aura été autant porteuse d'espérance. Mais l'espérance devient rêve si elle ne s'incarne pas dans nos actes et dans nos projets.

Alors, demain plus que jamais : tenez bon. Demain comme aujourd'hui, nous serons à vos côtés.

Bien cordialement à vous,

Dominique Fontenaille
Maire de Villebon-sur-Yvette
Conseiller départemental
de l'Essonne



Meilleurs vœux de Liederbach

Chers amis de Villebon-sur-Yvette,

L'année 2020 ne nous a malheureusement pas permis de réaliser les projets que nous avions commencé à mettre en place en 2019. Le Coronavirus n'a pas fait halte devant les événements liés au jumelage. Tous les échanges que nous avons prévus n'ont pas pu avoir lieu pour des raisons sanitaires évidentes.

Nous ne voulons tout de même pas nous laisser abattre. Le jumelage, ainsi que l'entente entre nos villes et nos pays sont tellement importants à nos yeux. Nous souhaitons trouver des moyens de pouvoir continuer ces rencontres et ces échanges entre Villebon-sur-Yvette et Liederbach ainsi que leurs concitoyens.

Pour le moment, tant que nous ne pourrions pas nous voir en face à face, nous allons transférer nos activités et échanges sur la toile. À l'initiative de Villebon, un concert multinational est prévu lorsque les restrictions de déplacements dans les villes seront levées, afin que les musiciens puissent s'entraîner.

Nous souhaitons rendre hommage à Jean Bourgeois, un membre très actif du jumelage à Villebon qui nous a malheureusement quittés en 2020. Il a animé beaucoup de nos échanges par sa présence, sa joie et sa bonne humeur. Toutes nos pensées vont à sa famille.

Toute l'équipe du Freundeskreis Europäische Partnerschaften Liederbach e.V. vous souhaite une bonne nouvelle année 2021. Nous souhaitons trouver des moyens créatifs d'approfondir l'entente entre nos deux villes et nos autres partenaires européens !

Nous vous invitons à venir nous rendre visite à Liederbach et à vous engager au sein de votre commune sur toutes les activités pouvant aider à développer les relations européennes.

Uwe Rethmeier, Carl A Ficke, Hans-Jürgen Huemke, Brigitte Metz, Sigrid Grether, Lisa Leismann, Ewa Hisztin-Kasper, Johann Gerbig, Joris Cruchon

Comité de jumelage de Liederbach (Allemagne)



Bonne année de Whitnash

Bonne année à tous nos amis de Villebon-sur-Yvette.

Bonjour de Whitnash qui fait maintenant partie d'un monde très différent à cause de la Covid-19. Ici, nous avons fait de notre mieux en ces temps difficiles. La plupart de nos concitoyens suivent les nouvelles règles qui régissent nos vies. Je présume que, dans votre ville, le monde semble également un peu différent.

C'est mon deuxième mandat en tant que Maire de Whitnash. J'attends avec impatience les 18 prochains mois qui s'annoncent pleins de défis. Eh oui, en ces temps, même le mandat de Maire a été prolongé de 6 mois, ce qui, espérons-le, me permettra de vous accueillir à Whitnash et/ou de venir vous voir au cours de meilleurs moments à venir.

J'écris cette note juste après notre période du Souvenir, célébrant l'Armistice du 11 novembre. Je suis un grand partisan du rapprochement des nations et je crois que l'organisation du jumelage fait partie intégrante de l'amitié non seulement entre nos 2 villes mais entre nos 2 nations. Ces dernières années, de nombreux Villebonnais ont visité Whitnash, soit officiellement, soit en tant qu'amis partageant un intérêt commun et nous avons apprécié chaque minute de leur séjour. De très bons souvenirs.

Whitnash n'a pas pu participer à des visites de jumelage cette année et nous espérons pouvoir nous rencontrer en 2021.

Alors gardez votre bière au frais et vos croissants au chaud et nous vous reverrons tous en 2021 !

Sincèrement,

**Councillor Adrian Barton
Maire de Whitnash (Angleterre)**



Joyeuses fêtes de Saldus

La Municipalité de Saldus tient à remercier notre ville jumelée de Villebon-sur-Yvette pour sa coopération et son soutien en 2020.

En janvier, nous avons eu le plaisir d'assister aux vœux du Maire. Bien que les autres projets aient été reportés de manière inattendue, nous avons fixé les objectifs d'une future coopération et espérons pouvoir mener à bien les activités prévues dans le domaine du sport et de la musique en 2021.

Salutations et bonne année 2021 !

**Maris Zusts
Maire de Saldus (Lettonie)**

Villebon et Palaiseau mobilisées face au projet d'antenne 5G

Les deux municipalités ont engagé des négociations pour obtenir l'abandon de l'installation d'une antenne-relais rue Léon-Bourgeois.



Rue Léon-Bourgeois à Palaiseau

Fin novembre, la Ville a pris connaissance du projet de construction, à la frontière de la commune, d'un pylône de 26 m de hauteur destiné au déploiement de la 5G. Monsieur le Maire est immédiatement entré en contact avec Grégoire de Lasteyrie, Maire de Palaiseau, pour obtenir davantage d'informations. Celui-ci lui a indiqué que ce dossier datait de 2019. Palaiseau a opposé un refus à la déclaration préalable de travaux déposée par Bouygues Télécom. L'opérateur a porté l'affaire au tribunal administratif de Versailles qui a tranché en faveur de l'implantation de l'antenne-relais. De nombreux Villebonnais se sont émus de l'installation d'une telle struc-

ture à quelques mètres des résidences du Grimpré, des Foulons et du Moulin de la Planche. Ils ont lancé une pétition en ligne qui a recueilli plus de 1 000 signatures.

Une action commune

Travaillant en collaboration sur ce dossier, les maires de Villebon-sur-Yvette et de Palaiseau ont envoyé le 18 novembre 2020 une lettre à Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance. Son objectif : convaincre Bouygues de rediscuter d'une nouvelle implantation pour son projet. Marie-Pierre Rixain, Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne, a de son côté sollicité Cédric O, Secrétaire d'État

Lettre au Ministre

Extraits de la lettre à destination de Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

« Monsieur le Ministre [...] L'antenne au sujet de laquelle nous faisons appel à vous est projetée au milieu d'habitations, dans un tissu urbain dense tant sur Palaiseau que sur Villebon, à proximité d'établissements scolaires. Vous imaginez l'émotion et l'inquiétude de nos habitants. Sur un tel sujet, les communes n'ont pas de prise. »

« C'est pourquoi, avant que l'irréparable ne soit lancé, nous faisons appel à vous en dernier recours, en tant que Ministre de tutelle, pour nous aider à faire revenir Bouygues sur ce projet d'implantation et que la société accepte de rechercher avec les deux villes un emplacement plus adapté. »

chargé de la Transition Numérique et des Communications électroniques.

Des négociations en cours

Les deux communes ont rencontré courant décembre le propriétaire du terrain palaisien et son avocate. Après discussion, il s'est avoué convaincu du bienfait de la démarche et cherche maintenant à se libérer du contrat le liant à Bouygues. Le 17 décembre, les services municipaux et l'opérateur télécom se sont rencontrés pour échanger sur le sujet. La société a indiqué qu'elle n'était pas opposée à l'idée de trouver un site plus adapté à son projet. Nous vous tiendrons informés des suites données à ce projet d'implantation.

Covid-19, la Ville s'adapte aux nouvelles mesures

Protocoles sanitaires renforcés, nouvelles organisations...
Les services municipaux ont répondu présents aux côtés des Villebonnais pour faire face à la 2^e vague de Covid-19 et au confinement.

Retrouvez toutes les informations sur vos services publics en période de crise sanitaire sur le site de la Ville et dans la lettre Info Covid-19.

Protocole renforcé dans les écoles

L'une des grandes nouveautés de ce second confinement concerne les écoles restées ouvertes avec un protocole sanitaire renforcé. La journée a été organisée autour de « groupes-classes », des groupes identiques d'enfants partageant tous les temps périscolaires (cantine, récréation...). Les écoliers, déjà sensibilisés aux gestes barrières, se sont adaptés au port du masque pour les plus de 6 ans. De l'avis des professeurs comme des animateurs, la mesure a été bien acceptée. Les enfants ont vite pris le réflexe de bien le porter et de le changer à la pause méridienne. En cas d'oubli ou de manque, les écoles disposent d'un stock de masques en tissu distribués par l'État et d'un lot de 970 masques jetables taille enfant offert par Intermarché Villebon.



Nouvelle organisation à la cantine



Repas servi à table à la cantine de l'école des Casseaux pendant le confinement

Sur le temps du repas pendant le confinement, place au service à table. Les enfants déjeunent par groupe-classe, toujours encadrés par les mêmes animateurs. Ces derniers ont mis en place des activités ludiques dans la cour ou en intérieur et ont aidé au service du repas. Les agents de restauration installaient et débarrassaient les tables puis désinfectaient le réfectoire entre les passages de chaque groupe. Depuis la rentrée du 4 janvier, les enfants ont repris le service au self pour conserver un temps suffisant à la prise du repas. Leurs journées sont toujours organisées en groupe-classe.

Connectés avec les jeunes

Les informateurs jeunesse du PIJ ont accueilli le public sur rendez-vous. « Notre objectif était de maintenir notre lien de proximité avec les jeunes. Par téléphone, Facebook ou rendez-vous physique, nous étions là pour les renseigner » explique Gaëlle Barbotin, responsable du Point Information Jeunesse. « Seule différence : privilégier la dématérialisation des documents pour éviter les contacts ».

Les animateurs de l'Espace Jeunesse sont restés présents en ligne. « Nous communiquons des informations et bons plans sur la page Facebook de la structure » précise Éric Lauratet, responsable de l'Espace Jeunesse. « Nous sommes aussi intervenus au collège et dans les écoles, notamment pour l'élection du Conseil Municipal des Jeunes ». La structure a rouvert le 21 décembre.



Jeux en toute sécurité au multi accueil de la Basse Roche

Accueil sécurisé pour les tout-petits

Les professionnelles de la petite enfance restent mobilisées pour maintenir un environnement bienveillant et agréable pour les plus petits. Dans les crèches collectives, en plus de leur travail auprès des enfants, elles désinfectent très régulièrement les jouets et les locaux. La rencontre avec les parents se fait en dehors des unités. Ces règles sont également appliquées à domicile par les assistantes maternelles de la crèche familiale. Ce protocole est toujours actif aujourd'hui.

Le Relais d'Assistants Maternels et le Lieu d'Accueil Enfant-Parent ont maintenu leurs activités pendant tout le confinement en accueillant le public sur rendez-vous ou en visio-conférence.



Une retraitée reçoit à domicile un panier de légumes

Aux côtés des plus fragiles

Chaque jour, les agents du Service Municipal des Retraités et du Service Social ont gardé le lien avec les seniors et personnes fragiles. Deux fois par semaine, ils ont passé des appels à 125 retraités pour prendre des nouvelles et éviter les situations d'isolement. 153 paniers de légumes frais ont été distribués avec le concours des élus de la Commune. Les agents ont également parcouru les rues de Villebon pour livrer chaque jour 50 à 60 repas aux personnes âgées ou en situation de handicap. Des petites courses urgentes comme le pain ou la pharmacie ont pu être livrées par des élus et des bénévoles.

Activités avec les gestes barrières au Centre de Loisirs

Le Centre de Loisirs a ouvert ses portes aux enfants tous les mercredis et pendant les vacances de Noël. Un accueil de loisirs a également été proposé dans les écoles. De nombreuses animations adaptées aux règles de distanciation physique étaient au programme. « *La situation est particulière pour les enfants* » confie Véronique Besson, Directrice des Accueils de Loisirs. « *Nous faisons le maximum pour qu'ils passent un bon moment à l'école comme au Centre* ».



Les enfants jouent par groupe-classe

Click and collect pour les livres, disques et jeux



Les agents de la Ludothèque et de la Médiathèque ont mis en place un service de réservation en ligne. « *En tout, 1 216 documents ont été empruntés* » explique Catherine Foly, Directrice de la Médiathèque. « *Même si cela représente moins d'emprunts qu'en temps normal, les abonnés sont restés fidèles. Ils ont apprécié l'initiative* ». Les deux structures ont rouvert leurs portes dès le 28 novembre pour le plus grand plaisir des habitants qui ont pu faire le plein de livres, jeux, DVD ou disques.

Le maintien des services publics

État-civil, Éducation, Urbanisme, Espaces verts, Police municipale... La majorité des services municipaux est restée ouverte à ses horaires habituels pour accompagner les Villebonnais. Compte tenu de la situation sanitaire, les habitants restent encouragés à prendre rendez-vous avant de se rendre en Mairie.

Les agents des services municipaux fermés en raison de la crise ont poursuivi leurs activités en ligne : vidéos sportives sur Facebook, cours de musique en visio au Conservatoire...

Bientôt dans les salles

À l'heure où nous publions ce magazine, la date de réouverture des salles de spectacle n'a pas encore été annoncée. Les agents du Centre Culturel Jacques-Brel ont tout de même adapté la saison en reprogrammant l'ensemble des spectacles de novembre et décembre sur le reste de l'année. Retrouvez la programmation sur ccjb.villebon-sur-yvette.fr.

Il va y avoir du sport... et de l'art



Les activités extrascolaires pour les moins de 18 ans ont pu reprendre dès le 15 décembre au Centre Sportif Saint-Exupéry et au Conservatoire. Les activités collectives associatives encadrées et les pratiques individuelles sont autorisées en extérieur uniquement.

Rue des Maraîchers, les travaux se poursuivent

Retrouvez les plans de déviation, horaires et circuits des lignes de bus sur l'application et le site de la Ville.

Le réaménagement de la rue des Maraîchers progresse avec d'importantes modifications de la circulation.



Bilan de la concertation préalable

Du 1^{er} septembre au 30 novembre 2020, les Villebonnais ont donné leur avis, proposé leurs idées et partagé leur quotidien. La Communauté Paris-Saclay et la Ville ont reçu une centaine de contributions. Les suggestions seront étudiées afin de proposer à la population le futur plan d'aménagement.



Début janvier, la deuxième tranche des travaux a débuté entre la rue du Bas de la Ferme et la rue des Hortensias. Parallèlement, les travaux d'assainissement entre la rue du Moulin de la Planche et la rue du Bas de la Ferme se poursuivent. Un plan de déviation est mis en place pour rejoindre les quartiers de la Ville en passant par Palaiseau et le quartier de La Roche. Les riverains peuvent accéder à leur propriété du lundi au vendredi de 17 h à 7 h, et les week-ends et jours fériés. Les

piétons ont toujours la possibilité de circuler. La Place du 8-Mai-1945 reste accessible en passant par la rue de Palaiseau, la rue des Pivoines, la rue des Hortensias et la rue des Maraîchers. Un aménagement temporaire de circulation à double sens est instauré dans le quartier du Grimpré et des Foulons pour faciliter l'accès des riverains à leur domicile. Les rues Las-Rozas de Madrid et de Liederbach passent à double sens. Le circuit et les arrêts des lignes de bus sont également modifiés.

Le Conservatoire rouvre ses portes



Le mur du Conservatoire est renforcé par une structure métallique

Après quelques semaines de cours à distance, les élèves mineurs du Conservatoire ont pu retrouver leurs locaux le 15 décembre suite à une fermeture pour travaux. Une canalisation d'eau pluviale endommagée avait infiltré un mur extérieur. L'établissement avait immédiatement été fermé par mesure de précaution.

La Ville a rapidement engagé des travaux de confortement pour stabiliser le mur et éviter tout impact structurel au niveau du bâtiment.

Le mur, composé de pierre meulière et de terre, a été renforcé de béton avant la pose d'une structure métallique. Le remplacement de la canalisation et le remblaiement du terrain derrière le Conservatoire sont prévus.

La Ville parée pour la neige

À l'arrivée de l'hiver, les chutes de neige ne sont jamais bien loin. Un plan de déneigement est activé pour faciliter les déplacements des Villebonnais.

Dès l'annonce d'un épisode neigeux, les services techniques de la Ville se mobilisent. De jour comme de nuit, les agents équipés de 3 camions avec 3 saieuses et 2 lames de déneigement sont présents sur le terrain. L'objectif : un salage mécanique complet des 43 km de voirie de Villebon en 4 heures. En cas de fortes intempéries, les voies se retrouvent rapidement encombrées et plusieurs passages des équipes sont nécessaires.

Le plus gros véhicule assure le déneigement des grands axes (rue des Maraîchers, des Casseaux, de Palaiseau, avenue du Général de Gaulle...) et des rues em-

pruntées par les transports en commun, les véhicules de secours, les camions du SIOM et les particuliers. Facilitez le passage des véhicules municipaux en vous assurant que votre voiture n'empiète pas sur la chaussée (auquel cas, le traitement de la voie ne pourra pas être réalisé). La Ville assure également un salage manuel des accès et des trottoirs bordant les équipements communaux.

N'oubliez pas, il revient aux habitants de déneiger et saler le trottoir jouxtant leur propriété pour rendre possible le passage des piétons. Un arrêté municipal a été pris dans ce sens.

Chiffres-clés

3 véhicules de déneigement équipés de saieuses dont 2 équipés d'une lame

3 équipes de **2** agents dédiés en journée

2 équipes de **2** agents la nuit

Une **cinquantaine** d'agents mobilisés par la sécurité hivernale

43 km de voirie à déneiger

22 bacs à sel disponibles pour les habitants

Pourquoi saler les rues et trottoirs ?

Cette mesure préventive évite que la neige et le verglas adhèrent à la chaussée. Le sel permet d'abaisser la température à laquelle l'eau devient de la glace. Au lieu de geler dès 0° C, l'eau mélangée au sel reste à l'état liquide jusqu'à - 10° C. La neige qui tombe sur une route salée fond ainsi plus vite. Pour être efficace, le sel doit être brassé. Il faut donc rouler dessus ! 22 bacs à sel sont disponibles dans tous les quartiers. Ils sont accessibles aux habitants pour que chacun puisse déneiger le devant de son habitation se trouvant sur la voie publique. Ce sel n'a pas vocation à être utilisé à l'intérieur des propriétés privées. Retrouvez leur position sur l'application Villebon et sur le site de la Ville.





RÉSEAU PARTICIPATION CITOYENNE

Des habitants vigilants et solidaires

Avec le dispositif « Participation citoyenne », des Villebonnais s'investissent dans la vie de leur quartier en assurant auprès de leurs voisins un rôle de relais autour des questions de prévention, de sécurité et de solidarité.

Le principe est simple. Un réseau d'habitants-relais s'engage, à travers la signature d'une charte, à assurer une vigilance passive dans leur quartier. Leurs missions consistent à maintenir un lien social d'entraide et de solidarité entre voisins. Ils alertent les autorités en cas d'événement susceptible de troubler la tranquillité publique ou de porter atteinte à la sécurité des biens et des personnes. Ils relayent également les consignes de prévention de la Police municipale et la Gendarmerie. Hervé Rautureau, habitant du quartier Suisse, a sauté le pas et rejoint le réseau. « J'apprécie la convivialité. C'est une

bonne façon de créer du lien avec les voisins » explique le dynamique retraité. « J'essaye de me promener régulièrement dans les rues aux heures où les habitants sont dehors. C'est plus simple pour engager la conversation. Je leur explique mon rôle, je transmets quelques conseils. Les gens sont très réceptifs ».

Un rôle de prévention

Un habitant-relais ne se substitue pas à la Police municipale ou la Gendarmerie. « Je ne suis pas le Shérif ! » précise Hervé. « Je suis là pour prévenir, mais pas pour agir. Les voisins savent qu'en cas de problème, ce n'est pas moi qu'ils doivent appeler mais les autorités ». Si Hervé reste vigilant lors de ses promenades, son rôle consiste surtout à créer du lien social dans le quartier et procéder à un peu de pédagogie. « Il y a quelques semaines, des voisins qui déménageaient ont laissé leur camionnette ouverte dans la rue avec toutes leurs affaires à l'intérieur. Je suis resté à côté jusqu'à leur retour. J'ai pu leur expliquer que même si

nous vivons dans une ville calme, le risque zéro n'existe pas ».

La solidarité au cœur du quartier

Plus encore que la prévention, le Villebonnais est touché par la solidarité de la démarche. « J'ai constaté que certains voisins âgés vivaient seuls. Je passe plus souvent les voir ». Cette action s'est avérée particulièrement utile pendant les confinements. « J'avais laissé mon numéro aux personnes les plus isolées. Je leur transmettais les informations de la Ville, les services auxquels ils avaient droit comme les portages de paniers de fruits et légumes ou les livraisons de courses ». Une opération qu'il compte bien répéter aussi longtemps que durera la crise sanitaire. « En ces temps difficiles, il faut être présent les uns pour les autres. Certaines personnes peuvent mal vivre l'isolement et même une simple conversation au téléphone les reconforte. C'est une petite pierre apportée à l'édifice, mais j'espère qu'elle fera la différence ».

Devenez habitant-relais
participationcitoyenne@villebon-sur-yvette.fr
 Retrouvez les missions et engagements des habitants-relais sur le site de la Ville, rubrique Mon quotidien.

Devenez accompagnateur de car scolaire

La Ville recrute des volontaires pour accompagner les enfants dans les cars scolaires. Sécurité, attention et bonne humeur sont au programme de cette mission rémunérée.

Chaque jour, de nombreux enfants se rendent à l'école en car. La Ville cherche des personnes disponibles 2 h par jour, de 7h45 à 8h45 et de 16h15 à 17h15 pour assurer le bon déroulement de ces trajets vers l'école de la Roche. À la descente, l'accompagnateur chemine avec eux jusqu'à l'entrée de l'école.

Retraité villebonnais, Frédéric Le Bas est fidèle au poste chaque matin à l'arrêt Pierre Longue. « Je fais monter les enfants. Je note les informations pour la journée : qui mange à la cantine, qui reste à l'étude le soir. Ensuite, je vérifie que tout le monde est bien attaché. À l'arrivée, j'accompagne les enfants jusqu'au portail de l'établissement ». Le Villebonnais apprécie ces moments de partage avec les écoliers. « Étant retraité, cela me constitue une activité supplémentaire. Les enfants apportent beaucoup de bonne humeur ».

Son avis est partagé par Laurent Lelerc, lui aussi accompagnateur. « J'ai débuté cette mission comme complément de revenu pendant que je créais mon entreprise et je la continue au-



jourd'hui. Il y a une bonne ambiance dans le bus. Cette année, avec les mesures sanitaires, il faut veiller à ce que les élèves d'élémentaire portent leur masque. Les enfants s'adaptent très vite ».

Pour postuler :
Envoyer un CV et une lettre de motivation à scolaire@villebon-sur-yvette.fr ou par écrit en Mairie.

À 16 ans, faites-vous recenser

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser dans les 3 mois suivant l'anniversaire de ses 16 ans. Cette démarche obligatoire est une étape importante dans sa vie de citoyen.

Le recensement citoyen permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté et d'être inscrit sur les listes électorales à 18 ans. L'attestation de recensement est à conserver précieusement. Elle sera demandée lors de nombreuses démarches

administratives, telles que l'inscription au baccalauréat, au BEP ou au permis de conduire. Pour être recensé, rendez-vous sur le site service-public.fr. Il vous faudra fournir le livret de famille et une pièce d'identité justifiant de la nationalité

française. La démarche peut aussi s'effectuer en Mairie. Il est possible de venir seul ou d'être représenté par un de ses parents.

Service État-Civil Population
Tél. 01 69 93 49 00
etatcivil@villebon-sur-yvette.fr



La Caisse des écoles, partenaire indispensable de l'éducation

Agissant au quotidien en faveur des écoliers, la Caisse des écoles intervient dans de nombreux domaines de la vie scolaire (social, culturel, éducatif, sanitaire...).

Cet établissement public communal participe à la mise en œuvre de sorties éducatives et au financement de l'apprentissage de la natation pour les enfants. Il agit également en matière de prévention et de développement durable avec l'achat de masques pour les élèves, de gilets réfléchissants pour le Pédibus et de gourdes réutilisables. La Caisse des écoles est financée par des subventions municipales, des dons, des cotisations et le produit des recettes de la fête annuelle. En raison de la situation sanitaire, cette fête est pour l'instant reportée.

De nouveaux représentants des parents à la Caisse des écoles

Suite aux élections du 24 novembre dernier, quatre nouveaux membres représentent les parents d'élèves au Comité de la Caisse des écoles. Ils sont chargés de délibérer sur les orientations budgétaires et les actions à mener en faveur des enfants. Perrine Bonnet, Julie Dermaut, Audrey Hurteaux, et Roméo Marino siégeront pendant trois ans. Le Comité directeur, présidé par le Maire, est composé de parents élus, de délégués du Conseil municipal, d'un délégué du Préfet, du Directeur Académique et d'un représentant de l'Éducation Nationale.

Lycéens, collégiens, l'orientation c'est maintenant !

Les inscriptions sur ParcoursSup ont débuté le 20 janvier. Vous n'avez pas encore d'idée pour l'année prochaine ? De nombreux sites et structures existent pour vous accompagner dans votre orientation.

Le lycée, et après ?

L'année de Terminale marque l'heure des choix d'orientation pour tous les lycéens. Pour recevoir des conseils, découvrir des métiers et des filières, rendez-vous :

- **Au Point Information Jeunesse (PIJ).**

Vous pouvez y poser toutes vos questions. Une informatrice jeunesse saura vous répondre et vous guider. Antenne locale du CIDJ, la structure possède toute une documentation consultable par voie dématérialisée ou sur place.

Place du 8-Mai-1945, Tél. 01 69 93 49 23, pij@villebon-sur-yvette.fr

- **Au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).**

Le CIO offre un conseil individuel et personnalisé aux jeunes sur les études, les formations qualifiantes et les métiers.

11 avenue du Noyer Lambert à Massy, Tél. 01 69 53 68 75 (ou 76), cio-massy@ac-versailles.fr.

- **Sur www.terminales2020-2021.fr.**

En complément de Parcoursup, faites un détour par ce site gouvernemental. La plateforme regorge d'informations sur les différents types de diplômes post bac, de dossiers pour découvrir des métiers et même de MOOC (formations vidéo en ligne) pour mieux connaître les différentes filières (droit, psychologie, art, santé, informatique...).

- **Sur les sites de l'Onisep et de l'Étudiant.**

Ces deux sites regroupent de nombreuses informations sur l'orientation du collège à la fac, sur les métiers, les stages et la vie étudiante.

www.onisep.fr
www.letudiant.fr

Que faire après le collège ?

En fin de 3^e, les élèves choisissent s'ils souhaitent poursuivre leurs études en voie générale, technologique ou professionnelle. Pour formuler ces demandes, les familles peuvent utiliser de nouveaux télé-services d'orientation et d'affectation. Les parents y ont accès à partir d'un portail académique avec des identifiants fournis par le collège.

teleservices.ac-versailles.fr

La Semaine de l'orientation s'adapte

En raison de la situation sanitaire, la traditionnelle Semaine de l'Orientation se réinvente. Des professionnels se rendront au Collège Jules-Verne pour présenter leurs métiers et leurs parcours. Retrouvez toutes les informations sur le site de la Ville et la page Facebook Gaëlle Promeneur du Net.



Construire un nouveau projet à l'École de la 2^e Chance

Certains jeunes rencontrent parfois des accidents de parcours sur le chemin de la scolarité. L'École de la 2^e Chance propose de nouvelles opportunités aux 16-25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification.

Installée dans le parc d'activités de Courtabœuf, l'École de la 2^e Chance (E2C) accompagne ses étudiants vers une formation qualifiante ou un emploi en construisant avec eux un projet professionnel. « Ce sont des jeunes qui ont souvent rencontré des difficultés au sein d'un système éducatif traditionnel : mauvaise orienta-

tion, scolarité classique non adaptée... Ils ont généralement besoin de reprendre confiance en leurs capacités. Nous sommes là pour ouvrir le champ des possibles » explique Frédéric Leguay, Directeur de l'E2C Essonne.

Au cours d'une formation de 6 à 10 mois, les jeunes alternent stages en entreprises et projets à l'école. « Il y a peu de cours classiques de français ou de maths. Les stagiaires travaillent sur des projets qui stimulent ces compétences mais d'une manière plus concrète. Ils construisent également avec leur formateur référent un projet professionnel qui leur ressemble. Ils apprennent à candidater et à se présenter devant un employeur » ajoute le Directeur. À l'E2C, le mot d'ordre est « sur-mesure ». Chacun évolue à son rythme avec une méthode adaptée à ses besoins pour favoriser son insertion professionnelle.



Les jeunes travaillent sur des projets pour développer leurs compétences

École de la 2^e Chance
22 avenue de la Baltique
Tél. 01 69 87 02 20
contact@e2c-essonne.org
www.e2c-essonne.org

Chiffres-clés

2 sites en Essonne :
 Villebon et Ris-Orangis

70% de sorties débouchant
 sur un emploi ou une formation

Un parcours réussi

Jeune Villebonnaise de 23 ans, Manel se souvient de son passage à l'École de la 2^e Chance avec enthousiasme. « J'ai décroché de l'école assez jeune. Quand j'ai voulu reprendre une formation 5 ans plus tard, on m'a dit que j'avais besoin d'une remise à niveau. Je me suis sentie encouragée par ma conseillère de l'E2C. Je souhaitais devenir assistante de direction. J'ai effectué plusieurs stages dans ce domaine, notamment pour une salle de sport et un hôtel. Depuis un an et demi, j'ai rejoint un Bac professionnel Gestion administrative et je travaille en alternance dans une entreprise de transports ».

En route pour l'emploi avec la Job Academy

**En recherche d'emploi ?
 Rejoignez la Job Academy !
 Pendant plusieurs jours, des
 professionnels font découvrir
 la vie en entreprise, ses codes
 et qualités requises.
 Un bon moyen de mettre
 le pied à l'étrier pour
 (re)trouver un emploi.**

Proposé par l'association Club FACE Paris-Saclay, ce dispositif de parrainage met en relation des collaborateurs d'entreprises et des demandeurs d'emploi. La durée de l'accompagnement est variable entre les binômes. Demandeur d'emploi, quel que soit votre âge, saisissez l'opportunité de vous immerger dans le monde du travail et de développer des compétences. Participez également à des ateliers collectifs animés pour soutenir votre recherche d'emploi, d'alternance ou de stage et ainsi posséder toutes les clés de la réussite.

Le Club FACE Paris-Saclay est membre de la Fondation Agir Contre l'Exclusion, reconnue d'utilité publique. Elle réunit des acteurs publics, privés et associatifs dans la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté.

Club FACE Paris-Saclay
15 avenue de Norvège
Tél. 01 60 92 41 01
paris-saclay@fondationface.org
www.face-essonne.fr



Sortie spéléologie
pour les personnes
malvoyantes avec la M.J.C
Boby-Lapointe

Sport et handicap : la formule gagnante qui fait la différence

Labellisée Terre de Jeux 2024, la Ville s'est fixé comme objectif de promouvoir auprès des Villebonnais la pratique du handisport et du sport adapté. Les associations s'impliquent pour proposer des activités accessibles aux personnes handicapées et dépasser les idées reçues. Le sport devient créateur de lien social.

Dépassement de soi, voie de rétablissement physique et moral, lien social... La pratique du sport compte de nombreux bienfaits pour les personnes en situation de handicap. En cette année olympique, la Ville met le

handisport à l'honneur. Elle apporte son soutien au paratriathlète Arnaud Grandjean dans sa préparation pour une qualification aux Jeux Paralympiques de Tokyo (lire p. 24). Avec ce partenariat, 2021 sera ponctuée d'événements et de rencontres autour des disciplines handisportives. Labellisée Ville active et Sportive 3 lauriers et Terre de Jeux 2024, la Ville continue de porter haut les valeurs du sport.

Le rôle clé des associations

Créées à des fins thérapeutiques et d'intégration, les sections associatives handisports et sports adaptés comptent aujourd'hui de plus en plus d'adhérents. « *L'accomplissement par le sport améliore l'estime de soi et aide à mieux appréhender sa place dans la société. Il permet de développer ses capacités phy-*

siques et son indépendance » explique la Fédération Française de handisport.

Une section sport adapté à l'ASV Volley-Ball

À Villebon-sur-Yvette, des associations sportives se mobilisent. L'ASV Volley-Ball compte, par exemple, une section sport adapté avec 22 adhérents en situation de handicap mental, dont une partie vient de l'Institut Médico Professionnel (IMPro) de Palaiseau. « *Lors des séances je suis accompagné d'une éducatrice de l'IMPro* » explique Mickaël Parchemin, professeur de l'association. « *Nous pratiquons des exercices adaptés à leurs capacités : échauffements, jeux de cohésion... Certains jeunes ont bien progressé au fil des années. Ils atteignent le niveau des jeunes en section loisirs !* ».

« Les adhérents sont pleinement intégrés à la vie du club. »

Mickaël insiste sur l'intégration de ces adhérents à la vie du club. « Pour nous, ils représentent des membres comme les autres. Ils participent à tous les événements de l'association comme le carnaval annuel. L'activité joue aussi un rôle de lien social. Dans leur quotidien, ces jeunes se côtoient entre eux. Ici, ils sortent de leur cadre et voient d'autres personnes. Ils se sentent valorisés par la pratique du sport et prennent confiance en eux ». Les réactions des adhérents d'autres sections sont aussi très positives. « Lorsque les jeunes des entraînements suivants arrivent en avance, ils participent aux derniers jeux avec eux. C'est un enrichissement pour tout le monde ».

Valoriser le tennis-fauteuil

Depuis 4 ans, Nolan pratique le tennis-fauteuil au Tennis club de Villebon. « Il a fait des progrès considérables depuis ses débuts » s'enthousiasme Florence Hutin, son entraîneur. « Il a d'ailleurs intégré "La Relève" Île-de-France regroupant les meilleurs espoirs de la discipline. Nolan est le plus jeune tennisman en fauteuil de France. Il souhaite évoluer vers une carrière professionnelle ». Au sein du club, le jeune garçon se joint régulièrement aux autres enfants pour des ateliers de sensibilisation. « Lorsque les adhérents se retrouvent en fauteuil, ils comprennent la difficulté de la discipline. Elle demande une grande maîtrise tech-

nique. Il faut être rapide et précis tout en manœuvrant ses trajectoires. Ils posent un autre regard sur le handicap ». De l'avis de l'entraîneur, le sport est avant tout un épanouissement personnel. « Nous aimerions encourager les personnes en situation de handicap à pousser la porte du club. Le sport s'adapte à de nombreuses situations, il suffit de se lancer ! ».

Spéléo et canyionisme pour les malvoyants à la MJC Bobby-Lapointe

Au-delà des cours hebdomadaires, certaines associations proposent des activités ponctuelles. La MJC Bobby-Lapointe organise tous les ans une sortie spéléologie ou canyionisme à destination des personnes malvoyantes. Le mot d'ordre de ces week-ends : le partage. « Ces deux activités demandent beaucoup de cohésion et de confiance entre les pratiquants et les accompagnants » confie Éric Sechet, encadrant ces sorties. « Nous ouvrons ces activités à tous les niveaux, débutants comme confirmés. La seule différence : il faut au moins un accompagnateur par participant malvoyant pour le guider. Pour le reste, ils touchent à toutes les spécificités de la discipline. En spéléologie, nous pratiquons du travail de corde, du "ramping", des passages aquatiques... ». L'année dernière, les participants à l'expédition de spéléologie ont réalisé le même parcours que les adhérents du club. « C'est une question de motivation » poursuit Éric. « Ils sont heureux de changer leurs habitudes. Au cours du week-end, on discute, on rit, on échange. Et pas de traitement de faveur ! À la fin de l'expédition, tout le monde est de corvée de nettoyage du matériel ».



Nolan pratique le tennis-fauteuil au Tennis Club Villebon

Une semaine dédiée au handisport

À l'occasion de la 5^e édition de la semaine olympique et paralympique, découvrez le monde du handisport et du sport adapté.

Exposition de photos

La beauté de l'exploit sportif s'expose à travers une série de photographies d'athlètes paralympiques offerte par Arnaud Grandjean, paratriathlète soutenu par la Ville (lire p. 24).

Exposition permanente à partir du lundi 1^{er} février
Centre Sportif Saint-Exupéry

Projection de film et rencontre avec Arnaud Grandjean

Avec « L'espoir bleu », plongez au cœur de l'équipe de France de paratriathlon. Le film vous emmène suivre ces champions hors normes dans leur quotidien, de la préparation pour les Jeux Paralympiques de Rio jusqu'aux championnats du monde à Rotterdam. La projection sera suivie d'une rencontre avec Arnaud Grandjean. Venez-lui poser toutes vos questions sur sa discipline, son entraînement en vue des Jeux de 2021...

Dimanche 7 février à 15 h
Centre Sportif Saint-Exupéry

Exposition, conférence et projection

À travers l'exposition « Athlètes extraordinaires, l'aventure du handisport et du sport adapté », découvrez la passionnante histoire de ces disciplines, ses champions et championnes, ses performances... Claude Boli, historien et responsable scientifique au Musée National du Sport, vous propose une conférence pour vous apporter un éclairage nouveau sur le sujet. Un documentaire sur les expéditions de spéléologie pour malvoyants de la MJC Bobby-Lapointe sera également projeté.

Exposition du samedi 6
au dimanche 14 février
Conférence dimanche 14 février à 15 h
Centre Sportif Saint-Exupéry

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.



DOSSIER

Mobilisons-nous pour le Plan Climat

Face à l'urgence du changement climatique, la Ville s'investit pour mettre en œuvre des actions concrètes. Elle a signé une charte d'engagement avec la Communauté Paris-Saclay pour la mise en place de son Plan Climat. Les Villebonnais ont leur rôle à jouer et pourront s'investir dans cette démarche.

Étés caniculaires, pluies violentes fréquentes, augmentation des températures... Les effets du changement climatique sont visibles dans notre quotidien. Ce dérèglement est majoritairement causé par une trop grande quantité de gaz à effet de serre dans l'air, principalement liée à l'activité humaine. Face à cette situation, chacun peut agir à son échelle. Le 27 juin 2019, la Communauté Paris-Saclay a adopté son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Il vise à limiter l'impact de l'activité humaine sur le climat et sur la qualité de l'air, par une série d'actions à l'échelle locale. Pour cela, l'Agglomération s'est fixé des objectifs

ambitieux et atteignables pour le territoire à l'horizon 2030. Pleinement associée à ce dispositif, la Ville a adopté son Plan Climat communal en signant avec la CPS une charte

« Cette démarche est ouverte à la participation des citoyens. »

d'engagements dont les actions sont appelées à s'inscrire dans la durée. 53 engagements concrets seront développés par la Commune autour de 4 thématiques. Ils complètent des initiatives déjà en place telles que les aides financières à la rénovation énergétique ou le remplacement progressif de l'éclairage public par des LEDs. Cette démarche est ouverte à la participation des citoyens qui sont invités à y contribuer.

4 axes d'engagements

Les actions du Plan Climat sont articulées autour de 4 thématiques.



1

Réduire la consommation d'énergie des logements et du patrimoine communal



2

Se déplacer mieux et moins



3

Préserver nos milieux naturels, reconquérir la biodiversité et aménager durablement



4

Développer une économie circulaire et éduquer à une consommation vertueuse

Un 5^e axe concerne l'éco-exemplarité des services publics municipaux.

Objectifs 2030 sur le territoire de la CPS

- 34 % d'émissions de gaz à effet de serre

- 24 % de consommation énergétique

+ 20 % d'énergie renouvelable

La parole à...



Nathalie Plumail

Adjointe au Maire en charge de l'Environnement et du Développement durable, référente pour la charte d'engagement du Plan Climat de Villebon-sur-Yvette.

Le Plan Climat de Villebon est une démarche collective qui a pour objectif la lutte contre les dérèglements du climat et la pollution de l'air. Selon l'OMS, le changement climatique est identifié comme le plus grand risque pour le 21^e siècle.

Nous avons pu constater que ses effets se font sentir. Ils ont une répercussion aujourd'hui sur notre santé et sur l'activité économique. Il est donc indispensable de se donner les moyens de limiter l'impact de l'activité humaine sur le climat et sur la qualité de l'air, à une échelle locale. Élus, citoyens, associations, entreprises, acteurs du monde agricole, sphère éducative : nous sommes tous concernés par cette démarche. La diversité des thématiques du Plan Climat et le vaste champ des actions offrent à chacun l'opportunité de contribuer à faire de Villebon-sur-Yvette une commune exemplaire dans cette action.



Travailler en concertation

Cette démarche ambitieuse pour la Ville sera plus efficace si elle est co-construite. Une idée concernant un projet, un avis, une suggestion ? Pour bâtir l'avenir ensemble, les Villebonnais ont un rôle central à jouer.

Comment m'impliquer ?

JE SOUTIENS LE PLAN CLIMAT



JE CONTRIBUE

En postant mes propositions et avis sur *le site dédié*



JE PARTICIPE

En rejoignant le Comité des citoyens *une réunion par an pour donner son avis sur les actions en cours*



JE METS EN PLACE DES PROJETS

En intégrant un groupe de travail *pour participer à la réalisation de projets sur un sujet précis*



Un site web dédié à la concertation sera prochainement mis en ligne. Vous pourrez y déposer vos contributions, vous inscrire aux groupes de travail, et suivre l'avancée des projets.

Tout au long de la mise en place du Plan Climat, vous serez concertés, interrogés, invités à participer à des groupes de travail pour mettre en place des actions.

4 comités de projets ont été créés pour travailler sur les 4 axes du Plan Climat. Chaque comité animera des groupes de travail, composés d'élus, d'acteurs locaux et de Villebonnais. Leur mission : réfléchir aux actions à mettre en œuvre concernant un sujet précis.

Chaque année, un Comité des citoyens composé de Villebonnais sera consulté par les comités de projets pour échanger et donner son avis sur les actions en cours.



Axe 1 : réduire sa consommation d'énergie

Forte consommation d'électricité, mauvaise isolation... Les bâtiments (logements, commerces, bureaux, établissements publics...) sont les premiers consommateurs d'énergie et émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire.



LES ENGAGEMENTS DU PLAN CLIMAT

- **Accompagner les Villebonnais dans la rénovation énergétique de leurs logements** : identifier les aides financières envisageables selon les projets, poursuivre le programme REnovation des Immeubles de Copropriété en France (RECIF)...
- **Sensibiliser les particuliers au programme SOLEIL** de la Communauté Paris-Saclay qui aide les ménages rencontrant des difficultés à chauffer leur logement ou en précarité énergétique.
- **Poursuivre le remplacement de l'éclairage public** par des LEDs et étudier avec les Villebonnais des phases horaires d'éclairage nocturne.



- **Poursuivre le bilan énergétique des bâtiments communaux** et les actions pour réduire la consommation des équipements publics.

La rénovation des gymnases du Centre Sportif Saint-Exupéry

Les gymnases Jean-Mermoz et Lionel-Terray du Centre Sportif Saint-Exupéry disposent d'une nouvelle isolation thermique par les toits et les murs pour éviter la perte de chaleur et l'entrée d'air froid. L'éclairage a été remplacé par des LEDs moins énergivores et une ventilation double flux a été installée.



C'EST FAIT!

Je m'engage

Vous avez des suggestions pour consommer moins d'énergie ? N'hésitez pas à les soumettre ! Éclairage public, habitations, bâtiments publics... Les champs d'action sont larges.



J'ai une idée pour faire des économies d'énergie !

Axe 2 : des idées pour mieux se déplacer

Le déplacement des personnes et des marchandises représente à lui seul 39 % des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Pour lutter contre cette pollution, une seule solution : se déplacer plus proprement.

LES ENGAGEMENTS DU PLAN CLIMAT

- **Développer le réseau de transports en commun** et renforcer l'offre vers Massy et Courtabœuf, chercher une alternative aux grands bus, optimiser les horaires et les circuits.
- **Faciliter l'utilisation du vélo électrique** : renouveler l'offre et implanter des stations de vélos électriques en libre-service, proposer des animations (ateliers réparations, essaï...).
- **Mettre en œuvre un Plan trottoirs et un Plan vélos** avec les Villebonnais.
- **Sensibiliser au covoiturage.**
- **Développer les circuits du Pédibus**, engager une réflexion sur la mise en place d'un vélo bus pour les CM2 et collégiens.
- **Augmenter la part de véhicules propres et de vélos à assistance électrique** dans la flotte communale.



Je m'engage

La contribution des Villebonnais sera utile pour réfléchir ensemble à la place du vélo et du piéton dans la ville.

Les habitants peuvent également apporter leurs idées sur le développement des transports en commun, du covoiturage ou des véhicules électriques.



J'ai des propositions, je rejoins un groupe de travail.

Jean-Baptiste passe au vélo électrique



Pour se déplacer rapidement et de façon écolo, pourquoi ne pas faire électrifier son vélo ? Grâce à un partenariat entre la Ville et le chantier d'insertion Solicycle, l'opération a été rendue possible. La Ville a subventionné jusqu'à 400 € soit 50 % du coût de l'opération d'électrification. « J'avais pris l'habitude d'aller au travail à vélo. » explique Jean-Baptiste « Habitant à Villebon et

travaillant à Châtillon, le trajet me paraissait un peu long. J'ai contacté la Mairie à propos de cette aide : elle m'a orienté vers Solicycle. J'y ai laissé mon vélo et en 2 semaines il était prêt ! Le tarif est avantageux. Solicycle assure également le contrôle régulier de mon vélo. En région parisienne, il est parfois bien plus simple de se déplacer en vélo électrique qu'en voiture. Développement des pistes cyclables, pas de bouchons ni de pollution... Il n'y a que des avantages ! Le vélo est maintenant mon seul moyen de transport, quelle que soit la météo ».

C'EST FAIT !



Axe 3 : préserver et aménager la nature en ville

Une ville où il fait bon vivre est une ville qui respire. Préservation d'espaces de verdure, urbanisation contrôlée, protection de la biodiversité... Ces pistes de réflexions peuvent être développées pour toujours plus de nature en ville.

LES ENGAGEMENTS DU PLAN CLIMAT

- **Protéger les espaces de nature en Ville** : végétaliser les espaces publics, sanctuariser des parcelles vertes pour y empêcher les constructions, développer et protéger les espaces de biodiversité...
- **Impliquer les Villebonnais dans le développement des espaces verts** : étendre les permis de végétaliser, créer un jardin partagé, développer les potagers dans les établissements scolaires...
- **Sensibiliser les écoliers à l'Atlas de la Biodiversité Communale**. Il est consultable sur le site de la Ville.
- **Poursuivre l'entretien des espaces verts avec des moyens alternatifs aux produits phytosanitaires**. Encourager les Villebonnais au jardinage "Zéro Phyto".
- **Sensibiliser les habitants à la préservation de l'écosystème à travers des événements** : Fête de la Nature, Randos durables de la Communauté Paris-Saclay, Printemps de l'Environnement...
- **Mettre en œuvre un plan de lutte contre les ruissellements et les inondations** avec la Communauté d'Agglomération et le SIAHVV.
- **Limiter les nuisances sonores** en privilégiant les enrobés phoniques sur la chaussée.
- **Maintenir le partenariat avec la Maison de l'Environnement** et les relations avec les associations de défense des riverains de l'aéroport d'Orly.



1, 2, 3, végétalisez !

Avec les permis de végétaliser, les Villebonnais ont l'opportunité de demander une parcelle de terrain ou un bac en ville pour y faire pousser plantes, fruits et légumes.

À la découverte des plantes

Le verger pédagogique Villa Bona permet de découvrir une palette de plantes locales. Des ateliers y sont organisés au cours de l'année.



La saviez-vous ? Une Ville Zéro phyto

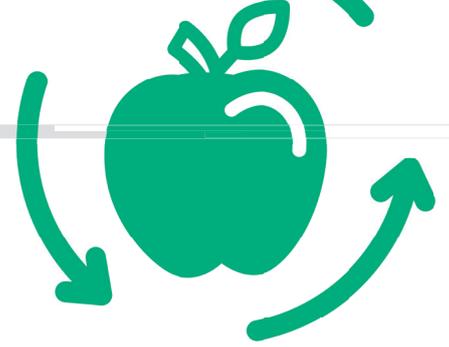
La Ville est engagée depuis 2007 dans une démarche « Zéro produit phytosanitaire » dans le cadre de la charte Phyt'Eaux Cités et le label Fleur verte. Conformément à la réglementation, les agents des espaces verts n'utilisent aucun pesticide pour l'entretien. Ils privilégient des méthodes naturelles et le désherbage manuel.

Je m'engage

Pour conserver une Ville où la nature a toute sa place, les idées du plus grand nombre seront utiles. Partagez les vôtres !

Ce projet m'intéresse, je rejoins un groupe de travail.





Axe 4 : économie circulaire, consommer différemment

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. L'objectif de l'économie circulaire est de sortir d'une société du tout jetable. L'idée est de produire de manière durable, en limitant la surconsommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets.

LES ENGAGEMENTS DU PLAN CLIMAT

- **Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire** dans la restauration scolaire et sensibiliser à la pratique du zéro déchet.
- **Préparer des repas à partir de produits frais et locaux** dans les écoles.
- **Supprimer le plastique** dans les restaurants municipaux.
- **Renforcer les animations de sensibilisation lors de la Journée mondiale du recyclage** ou de la Semaine européenne de la réduction des déchets (collectes exceptionnelles...).
- **Soutenir les filières de recyclage et de réemploi.**

Je m'engage

Lutter contre le gaspillage, privilégier les produits locaux, développer les circuits courts...
Quelles sont vos idées pour consommer de façon plus responsable ?

À l'école, à la maison ou dans les structures publiques, les pistes de réflexions sont nombreuses.



Stop au gaspillage !

Des restes de repas deviennent du compost qui entretient ensuite le potager scolaire. Les enfants de l'école Andersen ont tout compris à l'économie circulaire. Dans les cantines, de nombreuses actions sont menées contre le gaspillage alimentaire.

Axe 5 : des services publics exemplaires

Les services de la Commune s'associent à cette démarche globale. Des réflexions s'engagent auprès de tous les agents pour une gestion plus éco-responsable.

Les projets d'actions

- **Développer le télétravail** et les outils pour des réunions à distance.
- **Limiter les modes de transport polluants** en proposant une indemnité kilométrique pour les déplacements à vélo, une plateforme pour favoriser le covoiturage...
- **Inciter à l'objectif zéro papier et zéro plastique.**
- **Responsabiliser les directeurs d'établissement** à la consommation énergétique de leurs structures.
- **Poursuivre les actions des « éco-ambassadeurs »** (Conseil Municipal des Jeunes) en cohérence avec la charte communale.

Programmation sous conditions

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la date de réouverture des salles de spectacle est toujours inconnue. La programmation de ces représentations est soumise à l'évolution de la situation sanitaire. Les réservations sont obligatoires en ligne. Pas de vente au guichet le jour du spectacle. Les places n'étant pas numérotées, le placement est organisé par l'équipe du Centre Culturel.

Centre Culturel Jacques-Brel - Tél. 01 69 93 49 21
Billetterie en ligne : ccjb.villebon-sur-yvette.fr

CONCERT

Dimanche 7 février à 17 h Opéra et opérette



Le Chœur Josquin des Prés partagera les plus grands airs de l'Opéra et l'Opérette avec l'Orchestre Paris Musical et 5 solistes professionnels.

Centre Culturel Jacques-Brel - Tarif unique : 10 €

En cas de non réouverture de la salle, le concert sera retransmis sur le site de la Ville et sur sa chaîne YouTube.

MUSIQUE DU MONDE

Dimanche 14 mars à 17 h Découverte du santour du Cachemire

Dépaysement garanti avec cette découverte du santour, instrument de la famille des cithares à 90 cordes frappées originaire de l'Inde.

Centre Culturel Jacques-Brel

Tarif unique : 10 €

HUMOUR

Vendredi 19 mars à 21 h Le Point Virgule fait sa tournée

La plus petite des grandes scènes parisiennes part en tournée pour vous présenter ses coups de cœur : les actuels et futurs grands de l'humour. Faites-leur confiance, l'humour et le talent font le succès du Point Virgule depuis plus de 40 ans !

Centre Culturel Jacques-Brel - Tarif unique : 10 €



HUMOUR ET THÉÂTRE

Dimanche 28 mars à 17 h

La Vie Parisienne de Jacques Offenbach



Cet opéra joyeux et entraînant de Jacques Offenbach livre une critique caustique de la haute bourgeoisie, de ses mœurs et de ses travers.

Centre Culturel Jacques-Brel
Tarifs : 19 € - 10 €

CONCERT JAZZ

Samedi 10 avril à 20h30

Tribute to Claude Bolling

Pianiste, compositeur et chef d'orchestre, Claude Bolling est l'un des rares musiciens français de jazz à avoir acquis une réputation mondiale. Sur scène, le Claude Bolling Big Band fait vivre le jazz « façon Bolling », une musique accessible à tous les publics.

Centre Culturel Jacques-Brel - Tarifs : 19 € - 10 €



LES PIEDS DANS L'HERBE

Dimanche 11 avril à 15 h

Des jardins et des hommes

Ressourcez-vous aux racines de l'écologie au travers de textes de George Sand, du chef Indien Seattle ou de Léonard de Vinci, sur des musiques de Bach ou Chopin. Ils seront interprétés par Patrick Scheyder, pianiste et auteur et Allain Bougrain-Dubourg, Président de la Ligue de Protection des Oiseaux.

Sur les bords de l'Yvette derrière la Mairie
Entrée libre




Le paratriathlon, c'est
750 m de
 natation en eau libre
20 km de cyclisme
5 km de course à pied



Arnaud Grandjean, sur la route des Jeux Paralympiques

Paratriathlète essonnien, Arnaud Grandjean s'entraîne avec passion pour obtenir sa qualification aux Jeux Paralympiques de Tokyo. Pendant un an, les Villebonnais seront à ses côtés pour suivre la préparation de ce champion hors normes.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 34 ans et je suis ingénieur-chercheur à la Direction Recherche et Développement d'EDF. Parallèlement, je pratique le paratriathlon, c'est-à-dire le triathlon destiné aux personnes en situation de handicap physique ou sensoriel. Je suis moi-même malvoyant en raison d'une maladie héréditaire qui entraîne une atrophie du nerf optique.

Comment se pratique le paratriathlon pour les personnes malvoyantes ?

Je concours avec un guide, Toumy Degham. Nous devons constamment être liés. Pour le cyclisme, nous partageons un tandem. En natation, nous nageons côte à côte avec un lien élastique de 80 cm entre nous. En épreuve de course à pied, nous sommes également reliés par un lien de 50 cm.

Comment se passe le travail avec votre guide ?

Nous nous sommes rencontrés via la Fédération Française de Triathlon. Nous nous entraînons chacun de notre côté puis nous participons à des stages ensemble. Le but est de se retrouver le plus possible pour multiplier les entraînements en particulier en tandem, afin de créer de bons automatismes. Je peux courir de façon assez autonome, même si Toumy est toujours présent. En natation, il cherche les bouées

et je me dirige par rapport à lui. Nous nous entendons très bien. L'aspect humain est primordial. Le triathlon est un sport individuel pour les valides mais dans notre pratique, cela devient un sport d'équipe.

« Pour les déficients visuels, le paratriathlon est un sport d'équipe »

Où en êtes-vous dans votre parcours de qualification pour les Jeux Paralympiques de Tokyo ?

Les Jeux Paralympiques se tiendront du 24 août au 5 septembre 2021. Pour être sélectionné, je dois intégrer le Top 9 mondial à l'issue de la période de qualification qui s'achèvera en juin 2021. Le Comité Paralympique et Sportif Français validera la sélection des sportifs en fonction de leurs résultats. C'est pour cela qu'il est nécessaire d'assurer de bonnes performances lors des compétitions internationales et des championnats du monde. Je me classe actuellement 6^e de ce Top mondial.



Comment avez-vous commencé cette discipline ?

Ma mère et mon frère sont porteurs du même handicap que moi. Ma mère nous a toujours beaucoup encouragés à pratiquer du sport. Nous avons commencé par le rugby où nous jouions avec des enfants valides. C'était un exutoire, une manière de se prouver que l'on pouvait y arriver aussi bien que les autres. Cela n'a pas toujours été facile de s'intégrer. Il y a 30 ans, nous étions un peu des ovnis. Le milieu scolaire était encore très peu adapté aux jeunes en situation de handicap. Heureusement, les choses évoluent aujourd'hui, même s'il y a toujours des progrès à faire.

En grandissant, il a été compliqué de poursuivre un sport collectif et nous sommes passés aux sports d'endurance.

Pourquoi le triathlon ?

J'ai pratiqué le paracyclisme (vélo en tandem avec un guide) et la course à pied pendant une dizaine d'années. Je voulais tenter le triathlon depuis longtemps. J'étais impressionné par les triathlètes et j'aimais le défi d'assurer 3 sports à la suite.

J'ai participé à mon premier triathlon suite à un pari ! En 2009, Julien Hervio, mon guide en tandem de l'époque, m'a dit : « si on se qualifie pour les cham-



pionnats du monde de paracyclisme, je te devrais un triathlon ! ». Nous avons réussi et il a honoré son pari en 2013 pour les championnats de France de la discipline.

Comment s'est déroulé ce premier championnat ?

En raison des conditions météorologiques, l'épreuve de natation a été annulée. Un coup de chance car mon guide n'était pas très à l'aise avec la nage ! Nous sommes arrivés sur la première marche du podium, ce qui nous a permis d'être repérés par l'entraîneur de l'équipe de France de paratriathlon. Trois semaines plus tard, nous étions aux championnats d'Europe.

Aujourd'hui, le handisport passe sur le devant de la scène pendant les Jeux Paralympiques. Que diriez-vous pour inciter le public à les regarder ?

Les performances handisport peuvent être aussi impressionnantes que celles des valides. Les scores et les chronos ne sont pas directement comparables. Toutefois, l'engagement des sportifs est similaire à celui des valides.

C'est une grande leçon de vie et de courage. La majorité des handisportifs ne sont pas professionnels. Les sponsors sont moins présents. C'est un vrai challenge de concilier vie professionnelle et vie sportive

et d'arriver jusqu'au plus haut niveau. Les athlètes se transcendent, cela remet beaucoup de choses en perspective. C'est un accomplissement, un dépassement de soi.

« Le handisport est une leçon de vie et de courage »

Parlez-nous de votre partenariat avec la Ville de Villebon-sur-Yvette.

Je suis ravi de faire découvrir ma discipline aux Villebonnais. Ils pourront me suivre pendant toute ma préparation et partager cette expérience humaine. J'espère que cela apportera un regard différent sur le handicap. Je suis particulièrement heureux d'échanger avec les jeunes et les écoliers. J'espère leur montrer que malgré la différence, on peut accomplir beaucoup de choses.

SUIVEZ ARNAUD GRANDJEAN

 Arnaud Grandjean Paratriathlète
 @nono_bigjean

Toute l'année, retrouvez la préparation d'Arnaud Grandjean sur la page Facebook et le site de la Ville. Rencontrez l'athlète dimanche 7 février (voir p. 15).



Des vacances **animées** !

Du 21 au 24 et du 28 au 31/12 Grands jeux, sortie à la patinoire, cuisine... Les jeunes de 11 à 15 ans ont profité d'un programme bien rempli pendant les vacances de fin d'année avec Bouge ta Ville. Les 3-11 ans n'ont pas eu le temps de s'ennuyer avec les nombreuses activités du Centre de Loisirs : grands jeux, fresques d'hiver, création de cartes de vœux...



De nouveaux élus au CMJ

24/10 Après un mois de campagne, chaque élève de CM2 a voté pour ses représentants au Conseil Municipal des Jeunes. Carte d'électeur, isolement, urne, bulletin de vote... Les élèves ont vécu une vraie élection et un bel apprentissage de la démocratie. La liste des 33 nouveaux conseillers du CMJ est consultable sur le site de la Ville.

Villebon illuminée

01^{er}/12 La Ville s'est parée de ses plus belles couleurs pour la fin de l'année. Sapins, guirlandes et saynètes lumineuses ont pris leurs quartiers place Gérard-Nevers pour donner aux passants un bel avant-goût des fêtes.

Accompagner les entreprises pendant la crise

Face aux difficultés que peuvent rencontrer les entreprises dans ce contexte de crise sanitaire, des solutions existent. La Communauté Paris-Saclay, le Conseil départemental et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ont mis en place des services d'accompagnement.

Une subvention pour aider à payer votre loyer

Vous avez dû fermer votre activité commerciale en raison de la crise sanitaire et vous exercez sur le territoire de la Communauté Paris-Saclay ? Pour payer votre loyer, vous pouvez bénéficier d'une aide exceptionnelle de 800 à 1 000 €, selon la nature de votre activité.

Cette subvention est calculée au prorata de la période de fermeture administrative, dans la limite de 2 mois. Réalisez une demande par mois concerné.

À compter de la réouverture autorisée, vous disposez de 3 semaines pour déposer votre dossier complet par mail à economie@villebon-sur-yvette.fr ou en Mairie.

La CAPE, Cellule d'Appui Personnalisé aux Entreprises

Créée par la Communauté Paris-Saclay, la CAPE aide les acteurs économiques du territoire à relancer au plus vite leur activité. Des professionnels spécialistes de l'entrepreneuriat et du commerce de proximité accompagnent les dirigeants, tout en leur donnant accès à un réseau de partenaires locaux. Ils apportent également un soutien dans la préparation des dossiers d'aides du Fond Résilience mis en place par la Région Île-de-France pour les entreprises de 0 à 20 salariés.

Tél. 01 88 10 00 20

paris-saclay.com rubrique Fil d'info Covid-19

La cellule de crise de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

La CMA a mis en place une cellule de crise régionale. Le numéro d'urgence 0806 705 715 (service gratuit + prix appel) permet de contacter les conseillers et d'être accompagné. Pour aider les artisans à faire face à la situation économique exceptionnelle provoquée par la crise sanitaire, la CMA France a pris part à l'élaboration d'une cellule d'écoute et de soutien psychologique. Un numéro vert gratuit a été créé : 0 805 655 050. Le service est disponible 7 j/7 de 8 h à 20 h.

www.cma-essonne.fr

Une aide jusqu'à 800 € du Conseil départemental

Le Département de l'Essonne propose une aide individuelle et forfaitaire de 800 € versée aux artisans et aux commerçants essonnais (sous conditions de ressources). Les dossiers sont à déposer au plus tard dans les 30 jours après la fin de l'état d'urgence sanitaire en cours.

Tél. 01 60 91 91 91

aide-urgence@cd-essonne.fr

Retrouvez toutes les aides aux commerçants et artisans sur www.villebon-sur-yvette.fr



Quartier Suisse
immobilier
Villebon sur Yvette

40 avenue du général de Gaulle
91140 Villebon-sur-Yvette
(face à Intermarché)

Vente et location

Tél. 06 50 70 36 97
01 69 31 38 54

agence@qsimmobilier.com
www.qsimmobilier.com

Agence Quartier Suisse Immobilier

Estimation offerte,
honoraires compétitifs

À votre service depuis 2014



**Société d'Analyse
Professionnelle
Couverture**

Société spécialisée en changement
et entretien de toitures
7 jours / 7 jours - 24 h/24 h

2 rue des géraniums
91140 Villebon-sur-Yvette
Tél. 01 69 31 21 63 - Port. 06 61 12 69 79
sPCA.entreprise@gmail.com
SIRET 831 169941 000 18



ANNÉE DE LA BANDE DESSINÉE

Faites des bulles à la Médiathèque !

Roman graphique, comics, manga... La bande dessinée prend de nombreuses formes pour tous les goûts et tous les âges. Du 6 février au 6 mars, le 9^e art passe au premier plan.

L'Année nationale de la bande dessinée initiée par le Ministère de la Culture en 2020 se prolonge jusqu'en juin 2021 ! Pour l'occasion, la Médiathèque vous plonge dans un monde de bulles, d'images et d'histoires toutes plus étonnantes les unes que les autres.

Rencontre avec Pol, scénariste dessinateur

Échangez avec Pol lors d'une conférence sur le thème de la place de la femme dans son œuvre. Elle est suivie d'une séance de dédicace de sa BD *Noxolo*. Auparavant, découvrez son exposition de planches originales *Cases féminines*.

**Exposition du 6 février au 6 mars
aux horaires d'ouverture de la Médiathèque
Rencontre-dédicace samedi 27 février à 15h30
à partir de 16 ans, sur inscription**

Menez l'enquête

Amateur d'enquête, l'exposition interactive *Lux in tenebris*, prêtée par la Médiathèque départementale, vous plonge en plein cœur d'un thriller médiéval. Serez-vous résoudre le mystère ?
**Du 9 au 18 février aux horaires d'ouverture de la Médiathèque
à partir de 12 ans, sur inscription**



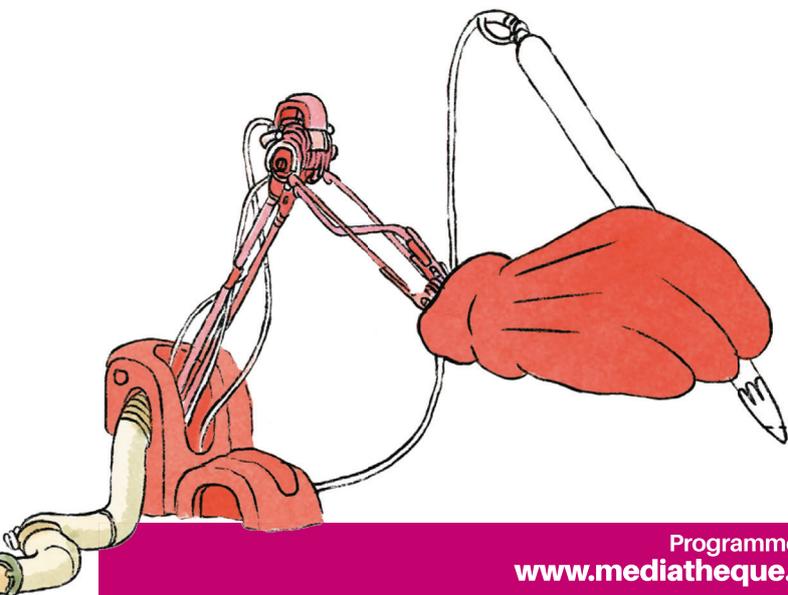
Créez votre dessin interactif !

Grâce au kit numérique *Touch Board*, vous pourrez créer votre dessin et le sonoriser.

**Ateliers les mercredis 10, 17 et 24 février à 10h30 ou 15 h
Samedi 13 et 20 février à 10h30
à partir de 6 ans, sur inscription**

**Le Mois de la Bande dessinée
Du samedi 6 février au samedi 6 mars 2021
à la Médiathèque
Tél. 01 69 93 49 15
mediatheque@villebon-sur-yvette.fr**

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.



Programme complet sur
www.mediatheque.villebon-sur-yvette.fr

Un Printemps poétique

Du 6 au 27 mars, la Médiathèque met la poésie à l'honneur. Pour la 22^e édition du Printemps des Poètes, imprégnez-vous de rimes et d'alexandrins.

Concours de poésie et spectacle

Du 16 février au 20 mars

Laissez parler votre sensibilité en composant un poème pour illustrer la thématique de l'année : le désir. Les Villebonnais peuvent concourir dans 2 catégories : jeunes, jusqu'à 14 ans et adultes, à partir de 15 ans. Il est possible d'envoyer les poèmes à mediatheque@villebon-sur-yvette.fr ou de les déposer à la Médiathèque.

Samedi 27 mars à 16h30

La remise des prix du concours sera suivie d'un spectacle.

Programme complet sur

www.mediatheque.villebon-sur-yvette.fr

Printemps des Poètes

Du 6 au 27 mars

Médiathèque municipale

Tél. 01 69 93 49 15

« **Q**uelle profonde inquiétude, quel désir d'autre chose, Autre chose qu'un pays, qu'un moment, qu'une vie, Quel désir, peut-être d'autres états d'âme... » S'exclamait Fernando Pessoa sous le masque d'Álvaro de Campos. En portugais aussi, le désir nous relie aux étoiles. Comme un ciel étincelant d'absences, un souhait ancestral, jamais élucidé, jamais rassasié, jamais exaucé. Alors oui, après L'Ardeur, La Beauté et Le Courage, voici venu le Printemps du Désir. » Sophie Nauleau, Directrice artistique du Printemps des Poètes



Coups de cœur

Dragomino

Prêt pour l'aventure ? Vous avez été nommé « dresseur de dragon » et avez la chance de partir à leur rencontre sur une île mystérieuse. Mais vous n'êtes pas seul sur ces terres... Grâce à une série de dominos, connectez des paysages identiques pour collecter des œufs contenant des petits dragons ou bien des coquilles vides. Lequel d'entre vous découvrira le plus de bébés dragons ?

Auteurs : Bruno Cathala, Marie et Wilfried Fort.

Éditeur : Blue Orange

2 à 4 joueurs
à partir de 5 ans
À emprunter à la
Ludothèque

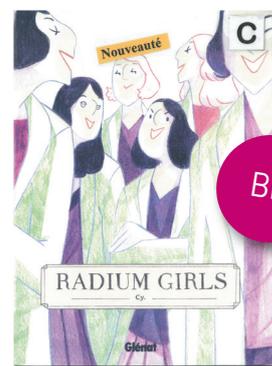


JEU

Radium Girls

Ouvrières américaines travaillant à la United States Radium Corporation, entreprise qui développe une peinture fluorescente radioactive, Edna, Katherine, Mollie et leurs collègues peignent minutieusement les cadrans de montres de l'armée. Victimes de l'exposition répétée au radium, cinq de ces « Radium Girls » assignent en justice leur ancien employeur pour obtenir réparation.

Adapté d'une histoire vraie, ce très beau roman graphique nous plonge au cœur des années 20 à la rencontre des Radium Girls et de leur terrible destin. Cet album offre des portraits de femmes, touchantes, fortes et très drôles, mais aussi une vraie réflexion sur la condition féminine à cette époque.



BD réalisée par Cy (scénario, dessin, couleurs)

Glénat, 2020

À emprunter à la Médiathèque

Les jeunes mobilisés pour la biodiversité

Débroussailler, couper, ramasser, embellir... Pendant une semaine, huit Villebonnais âgés de 16 à 20 ans ont donné une nouvelle vie à l'espace de biodiversité situé au bord de l'Yvette le temps d'un Chantier jeunes.



Les jeunes ont reçu un diplôme à l'issue du chantier, témoin de leur engagement en faveur de la biodiversité.

Comment favoriser la biodiversité dans son jardin ?



-  Privilégier le **compost**, le **paillage** et autres **solutions naturelles** sans produits chimiques.
-  **Garder des zones sauvages** pour accueillir les insectes.
-  **Cultiver des plantes mellifères** qui produisent le pollen nécessaire aux abeilles.
-  **Créer des habitats naturels** (tas de bois, souche d'arbre...) pour abriter les petits animaux comme les hérissons et les insectes pollinisateurs.
-  **Placer des abris suspendus contre les murs ou dans les arbres** pour les oiseaux. Ils chassent les insectes nuisibles, les larves, les limaces...

Les jeunes mobilisés par le Point Information Jeunesse n'ont pas chômé pendant la première semaine des vacances d'automne. Munis de pelles, de bûches ou d'appareils de taille électriques et accompagnés par des services techniques, ils ont pris la direction de l'espace de biodiversité ABC, situé chemin des Foulons. « Suite au premier confinement, la végétation avait beaucoup poussé. On ne pouvait plus y accéder » explique Emma, 16 ans. « Nous sommes là pour aider à le réaménager ».

Sauvegarder la biodiversité

La parcelle a pour vocation de sauvegarder des lieux de biodiversité en ville, en préservant des milieux naturels où les écosystèmes peuvent se développer harmonieusement. « Aujourd'hui, beaucoup d'espèces d'animaux, d'insectes ou de plantes disparaissent car ils n'ont plus d'espace pour s'installer. Nous voulons apporter notre aide pour les protéger » ajoute Maxence, 16 ans. « Nous avons taillé les arbres et désencombré le sol. En laissant des plantes

et des buissons, les animaux pourront se cacher, faire leur nid et les insectes trouveront du pollen » poursuivent Deffa et Binta, 16 ans. « En complément, nous avons créé des chemins pour que les Villebonnais puissent se promener en respectant les lieux ». Au fil des jours, les jeunes ont pris des initiatives. « En une journée, j'ai installé des abris pour les hérissons avec des feuilles et du bois. » complète Maxence. « C'est une espèce menacée, pourtant utile dans les jardins et les espaces verts car il mange les limaces ou certains insectes nuisibles ».

S'investir pour sa ville

Au bout d'une semaine de travail, les jeunes sont fiers de présenter le résultat de leur engagement. « Nous avons rempli deux camions bennes de déchets verts avec tout ce que nous avons taillé ! Nous avons aussi créé des panneaux pour expliquer l'utilité de la biodiversité » explique Binta. « Beaucoup d'habitants qui se promenaient ont découvert qu'il existait un espace vert ici. Nous leur avons expliqué notre action. Leurs réactions étaient très positives » ajoute Maxence. « Il est important que les jeunes se saisissent de ces sujets et s'investissent pour

Aider à protéger les espèces menacées



conserver une ville où la nature a toute sa place » conclut Nathalie Plumail,

adjointe au Maire chargée de l'Environnement et du Développement durable.

Tout notre WEB à votre service !

Application s'omDirect
 Android Apple
 Scannez et téléchargez

Déchèterie **Conteneur**
Compostage
Tri Bac
Collecte
Recyclage
Déchets

Site pédagogique tritoulard
www.tritouland.siom.fr

Site internet
www.siom.fr

Site mobile s'omMobile
www.mobile.siom.fr

Secours Populaire Français, Comité Palaiseau-Villebon

Pour pratiquer la solidarité, nous avons besoin de vous tous

La période est angoissante. Covid, faillite et chômage impactent notre vie.

Aujourd'hui, nous sommes particulièrement sollicités. Le nombre des bénéficiaires a cru de 15 % ces derniers mois et ce n'est qu'un début (perte de travail, de petits boulots...). Le confinement nous prive des ressources tirées des collectes et des brocantes. Les fonds européens sont au plus bas.

Pour faire face et soutenir les plus précaires, nous lançons un appel à la solidarité financière.

Vos chèques, quel qu'en soit le montant, seront utiles. Les sommes sont déductibles de vos impôts. Merci de nous envoyer vos dons à l'ordre de SPF Palaiseau-Villebon au 4 rue des Écoles 91120 Palaiseau.

Merci de nous aider à aider !

Charlotte Richard, Présidente d'honneur

Tél. 01 60 10 11 59

spfpalaiseau@free.fr

Vélo Club Villebon

Au revoir 2020, bienvenue 2021 !

L'année sportive 2020 a été presque inexistante avec deux courses, une avant et une après le confinement. Malgré tout, le VCV a participé en septembre à la cyclosportive La Raymond Martin (150 km) au sud de l'Essonne. Un grand bravo à Karine qui termine première des féminines ! Le maillot lui a été remis par Raymond Martin, ancien cycliste professionnel qui a ramené le maillot à pois du meilleur grimpeur sur le Tour de France en 1980 (équipe Miko-Mercier-Vivagel).

Le VCV tire un bilan positif de l'année 2020, avec un nombre toujours plus important de cyclistes, adhérents ou non, participant à la sortie hebdomadaire du dimanche matin au départ de l'Intermarché de Villebon pour aller pédaler sur les routes de la vallée de

Chevreuse. Retrouvez le parcours et l'horaire de rendez-vous de chaque dimanche sur Facebook ou sur Strava (<https://www.strava.com/clubs/vcv-91>).

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter par mail.

Nous espérons que cette nouvelle année puisse apporter des solutions à cette pandémie. En attendant, protégez-vous et portez-vous bien !

Les membres du VCV et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et si vous devez prendre une bonne résolution, venez pédaler avec nous !

Dominique Lainé, Président

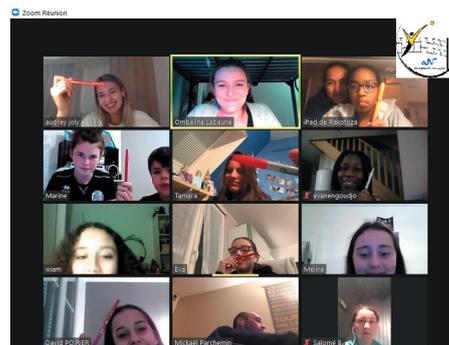
Tél. 06 60 06 14 08

vcvillebon@laposte.net



ASV Volley-ball

Gardons le lien !



Bientôt un an que nous vivons au rythme de la crise et de ses contraintes... Si tous s'accordent à dire que le sport reste essentiel à l'équilibre personnel, les sports collectifs (entre autres) ont cependant souffert des diverses périodes d'arrêt et de restrictions.

Au-delà de la privation "physique", ce sont tous les à-côtés dont nous nous retrouvons également privés : être avec les copines et copains, les rires et disputes qui forgent le caractère de nos enfants, l'apprentissage de la saine compétition et la vie de groupe, les bons moments entre supporters ! Trêve de défaitisme ! La section volley décide de s'adapter. Certes, nous sommes privés d'entraînements, de matchs, d'événements festifs... Mais le collectif demeure et la section maintient le lien autour de diverses réflexions avec nos jeunes : tutos, arbitrage, plan de match, préparation mentale, implication dans les Jeux Olympiques 2024, débats sur différents thèmes comme la performance, la différence entre équité et égalité, l'objectif individuel et l'objectif collectif...

Pour garder un caractère plus festif, nous avons également mis en place des jeux sur nos réseaux sociaux.

Quand les matchs à huis clos sont possibles, nous les retransmettons en direct pour les supporters n'ayant pas accès au gymnase.

Autant de dispositifs que la section maintiendra au gré de l'évolution de cette crise pour rester au contact de nos jeunes. Maintenir le plus possible ce lien au sport est si important dans leur quotidien et pour leur équilibre.

Sincères remerciements aux coaches mais également à Zoom, Facebook et autres qui, avouons-le, nous servent bien.

Céline Nguyen Van Dau, Présidente

Tél. 06 25 71 00 69

volley.asv@gmail.com

Club de Basket-Ball de Villebon

Saisir la balle au (re)bond

Après une fin de saison 2019-2020 forcément frustrante compte tenu des résultats prometteurs en championnats ou en coupe de l'Essonne, ou tout simplement pour la pratique de notre sport, le CBBV s'est mobilisé pour rebondir.

Avec un bureau en partie renouvelé mais toujours motivé, le club a repris avec détermination et passion ce nouvel exercice. Toutefois, la crise sanitaire a impacté les inscriptions, malgré les dispositions prises dans le respect total du protocole sanitaire. Les sections des moins de 15 ans, des moins de 17 ans et des moins de 20 ans n'ont pas pu présenter d'équipes, faute d'effectifs suffisants malgré le potentiel et les résultats encourageants de la saison dernière.

La nouvelle saison a malgré tout démarré avec des effectifs stables sur les autres sections, une première victoire rapidement remportée par

les seniors et une communauté soudée et conviviale. Malheureusement, la situation sanitaire actuelle nous a une nouvelle fois contraint à mettre notre vie associative entre parenthèses.

Dès que possible, les plus jeunes (de 7 à 13 ans) pourront à nouveau bénéficier de l'expérience et la bienveillance de David Connoy le mercredi après-midi. Les seniors profiteront encore de 2 créneaux les mardis et jeudis soir, sous l'expertise d'Ibrahim Sow. La section loisir mixte permettra toujours de jouer sans les contraintes liées à la compétition. Vous pourrez trouver des compléments d'informations sur notre site, notre page Facebook ou auprès du bureau. Nous serons ravis de vous accueillir !

Ludovic Harrison, Président
Tél. 06 50 90 05 29
www.cbbvillebon.fr
presidentcbbv@gmail.com

Anciens combattants

Cérémonie commémorative du 11 novembre

La cérémonie commémorative s'est tenue au cimetière, par une matinée fraîche et brumeuse. L'appel des morts des divers conflits, précédé de la montée des couleurs, s'est suivi d'une minute de silence.

Les représentants des Anciens combattants, du Conseil départemental, de Madame la Députée et de la Municipalité ont déposé les gerbes de fleurs dans un moment de recueillement.

Monsieur Fontenaille, Maire de Villebon-sur-Yvette, a ensuite lu le message de Madame la Secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants en présence de la gendarmerie et de quelques Anciens Combattants. Le Président Hancart a clôturé cette cérémonie souvenir par une allocution de circonstance.

Claude Hancart, Président
Tél. 01 60 10 50 27

Les P'tites Bouilles villebonnaises

Les P'tites Bouilles se réinventent

Les métiers de la petite enfance exigent des ajustements constants afin de garantir un accueil de qualité au service du bien-être des enfants. La pandémie a fait appel à notre capacité d'adaptation pour minimiser l'impact de la crise sanitaire sur le quotidien des tout-petits.

Pendant le premier confinement, nous avons gardé le lien avec nos parents employeurs en leur proposant des idées d'activités artistiques et motrices. Certaines professionnelles ont poursuivi leur activité en accueillant les enfants des personnels soignants. Nous avons mis en place un nettoyage strict, sélectionné les jouets lavables facilement et fréquemment... Mais l'enjeu principal a consisté à maintenir les activités des enfants pour poursuivre l'apprentissage de la socialisation et du « vivre ensemble ». Au déconfinement, nous avons organisé des séances d'éveil

musical en ligne. Dès que possible, nous les avons réalisées en extérieur en groupe restreint. Nous avons ainsi pu transmettre une vidéo du spectacle de fin d'année aux parents.

En septembre, nous avons eu la satisfaction d'apprendre que nos grands avaient effectué une belle rentrée scolaire. Puis il nous a fallu mettre en place un nouveau protocole Covid pour reprendre nos activités associatives en présentiel. Avec le reconfinement, de nouvelles mesures plus restrictives sont entrées en vigueur, nous incitant à réinventer une fois encore notre façon de travailler. Souhaitons que 2021 vous apporte de joyeux moments en famille. À bientôt !

Sandrine Jouve, Présidente
Tél. 06 24 24 10 64
nounou.villebon.les.bouilles@gmail.com



Club Villebonnais du Temps Libre

Que faire quand on n'a rien à dire ?



Comme dirait Raymond Devos « *Mesdames et Messieurs... Je vous signale tout de suite que je vais parler pour ne rien dire* ». La vie

du club est rythmée par les fluctuations de la Covid-19. Tantôt ouvert, puis fermé, puis rouvert. Plus d'activités, plus de jeux, plus de danses, plus de sorties. Seule la marche fonctionne. La peur de la contamination s'est imposée. Nous hibernons ! Chacun espère sortir un jour de cette catastrophe. La vie ordinaire du club reviendra et si vous souhaitez profiter des avantages du club, vous pouvez vous renseigner auprès de nous. Bienvenue en des temps meilleurs !

Renée Dupuis, Présidente
Tél. 07 66 04 35 59 ou 06 72 46 83 06
cvtl@sfr.fr

ASV Gym d'entretien

Covid et sport !

La Covid-19 aura bien mis à mal nos sections sportives ! Les confinements successifs obligeant la fermeture des salles de sport, la santé physique et mentale des adhérents, en cet Automne, devient préoccupante. Les journalistes l'ont bien précisé : fermer les salles de sport pour se protéger du virus de la Covid-19 laisse se développer *a contrario*, les autres pathologies telles que les maladies cardiovasculaires, les douleurs de dos, une obésité croissante, des dégénérescences musculaires...

Aussi, la plupart de vos professeurs, dépités et frustrés par cette situation mais énergiques et volontaires, se sont mobilisés pour maintenir la forme et garder le

contact avec leurs adhérents en cette période difficile pour tous. Ils vous proposent des cours sous forme de vidéos ou en visio. Alors ne lâchez rien ! Restez mobilisés, ouvrez vos écrans, bougez et faites du sport avec vos professeurs. Ils sont là pour vous ! Se protéger de la Covid, oui, mais il faut également se protéger des autres pathologies que la sédentarité nous inflige ! À très vite pour retrouver la convivialité d'un cours de sport en salle, qui fait également partie intégrante du bien-être.

Armand Faussat, Président
Tél. 01 60 10 48 58

Addictions Alcool Vie Libre

Votre problème a été le nôtre pendant des années

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous voilà dans un nouveau confinement sanitaire. Fort de l'expérience du Printemps, nous remettons en place la principale disposition qui avait bien fonctionné alors : le suivi thérapeutique et amical par téléphone ou en visio. Si vous pensez, vous ou un proche, être concerné par une addiction, vous pouvez nous contacter.

Alain Marchais, Responsable - Tél. 01 69 31 14 54

Scouts et Guides de France

Palaiseau-Villebon

Retour sur le week-end des passages



Le groupe des Scouts et Guides de France de Palaiseau-Villebon a fêté sa rentrée lors d'un week-end campé à Limon, les 19 et 20 septembre derniers. Ces deux jours, remplis comme à l'accoutumée de jeux, de rires et de bonne humeur, ont rassemblé l'intégralité du groupe, toutes tranches d'âges confondues. Le samedi, les activités, les jeux et la veillée étaient centrés sur l'expérience de chaque tranche d'âge durant son camp d'été. Des Farfadets (6-8 ans) partis 3 jours, aux Compagnons (+ de 18 ans) en passant par les Scouts, Guides et Caravelles-Pionniers partis plusieurs semaines, tous ont vécu des moments et des expériences inoubliables qu'ils ont été ravis de partager avec les autres à travers des mimes et des saynètes sympathiques.

Le dimanche, les petits nouveaux étaient accueillis par les plus expérimentés pour participer à des jeux et partager un moment de spiritualité lors de la messe animée par le père Jean-Luc. Ils ont également vécu le petit rituel de bienvenue aux côtés des plus anciens de chaque tranche d'âge qui attendaient avec impatience de passer dans l'unité supérieure.

Ce week-end, malgré quelques moments de pluie intense et les contraintes liées au strict respect des règles sanitaires, restera une fois encore dans les mémoires de chacun comme une belle expérience de vie partagée à la mode scout !

Jacqueline Girard et Stéphanie Potier, Responsables
sgdf.palaiseau.villebon.bureau@gmail.com

ASV École de danse

L'art à l'ASV avec l'école de danse

La Covid-19 ne vaincra pas, ou comment continuer à exercer l'art de la danse quand l'accès aux salles est proscrit !

Après 2 confinements successifs, la plupart de nos professeurs de danse ont usé d'imagination pour ne pas rompre le lien avec cet art et leurs adhérents. Lors du premier confinement qui a conduit à l'annulation du spectacle de fin d'année, les professeurs ont lancé des défis à leurs élèves. Studieux et motivés, ils ont joué le jeu. Ils n'ont pas manqué d'ingéniosité pour s'approprier l'espace et utiliser en intérieur ou en extérieur, un couloir ou les quelques mètres carrés à leur disposition pour des créations novatrices de suites de pas dansés. C'est ainsi qu'une multitude de petites vidéos ont été créées par les élèves puis montées en film par leurs professeurs. De magnifiques souvenirs partagés via les réseaux sociaux.

Cet Automne, les professeurs n'ont pas baissé les bras malgré leur désappointement face à ce nouveau confinement. Ils se sont rapidement mobilisés, et ont

proposé des cours en vidéo ou en visio pour le plus grand bonheur de leurs élèves. Ce n'est pas banal de danser chez soi dans le coin d'une pièce, alors que le reste de la famille dîne ou vaque à ses occupations ! Il n'est pas non plus aisé de valser, tourner, enchaîner des entrechats... Quant aux travaux de diagonales, de manèges, ils ont été oubliés faute de place ! Néanmoins, quand l'heure de l'invitation Zoom arrive, quel plaisir de voir ses ami(e)s, d'entendre le son de la voix de son professeur, et d'exécuter quelques pas « à distance mais ensemble ».

Ne serait-ce que pour tout cela, un grand merci aux professeurs qui usent de solutions pour garder le lien avec leurs élèves.

Vivement le retour en salle, afin que les corps se lâchent, usent de la beauté du geste dans une salle leur permettant toute liberté d'expression.

Armand Faussat, Président
Tél. 01 60 10 48 58

**Association Villebonnaise pour la
mémoire du Général de Gaulle**

Diplôme d'honneur de Porte-drapeau



Le 24 octobre dernier, le diplôme d'honneur et la décoration de Porte-drapeau ont été remis à Raymond Lecourtiller, marquant ainsi son grand attachement à notre association par ces 30 ans de fidélité.

Pascal Foussard, Président
Tél. 06 30 88 25 10

Tai-Chi-Chuan, Qi Gong - club Yang Villebon

Une année dans le partage !

L'année dernière, c'est avec plaisir que Claire et Edwige ont accepté la proposition de Muriel, membre du club de tennis de Villejust, d'animer une initiation au Tai-Chi, à l'occasion du premier Tournoi Multi Chances (TMC) organisé par le club. Cette animation s'est déroulée dans une ambiance conviviale au sein des locaux du club de tennis.

Lors de ce tournoi essentiellement réservé aux joueuses d'Île-de-France, elles ont animé



deux séances d'initiation très appréciées. Les participantes ont découvert une activité zen, complémentaire aux échauffements habituels. Le Tai-Chi permet au sportif de prendre conscience de son ancrage au sol. Il apporte de la précision dans les gestes. Tout en étant nets, ces gestes sont réalisés avec souplesse et décontraction. L'intention reste un élément essentiel dans la réalisation des mouvements. Pratiqué en complément du tennis, le Tai-Chi peut renforcer les compétences sportives indispensables parmi lesquelles les appuis, l'orientation et la justesse du mouvement, la maîtrise de la force de la frappe ou encore la concentration.

D'après Muriel, passionnée et joueuse régulière, le Tai-Chi peut permettre au joueur d'apprendre à se détendre pour atteindre ce que l'on appelle la « zone ». Il s'agit d'une sorte d'hyper concentration, un état men-

tal dans lequel le joueur joue sans effort et réussit tout. Trouver cette « zone » et la faire durer dépend essentiellement du mental du joueur. Le tennis est stratégique : le joueur doit viser des zones de jeu, il doit savoir où il veut envoyer la balle avant de la frapper pour « construire » le point et tout faire pour le gagner. Pour cela, il doit être concentré et le Tai-Chi peut l'y aider.

L'accueil chaleureux du club de tennis de Villejust, ainsi que l'implication des joueuses, ont fait de cet événement un moment d'échange sympathique avec la rencontre de deux sports aussi différents que complémentaires. Une belle initiative qui, c'est certain, en appellera d'autres.

Jacques Truffinet, Président
Tél. 06 49 85 43 83

Conseil municipal du 19 novembre

1] Remplacement dans les commissions municipales et organismes divers suite à la démission d'une conseillère municipale

Le Conseil municipal, à la Majorité (M^{me} Durand, M. Vaillant, M. Tribondeau, M. Morichaud, M^{me} Guin et M^{me} Boutault s'étant abstenus), décide de désigner M^{me} Anne-Sophie Clauw en remplacement de M^{me} Fabienne Calandroni dans les commissions municipales et organismes suivants :

- Commission de concertation MJC.
- Syndicat Intercommunal pour l'Enfance Inadaptée (SIEI).

Décide de désigner M^{me} Anne-Sophie Clauw comme suppléante de M^{me} Monique Bert dans la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Décide de désigner M. Michel Cinotti comme représentant « Sécurité routière ».

2] Remplacement du siège laissé vacant au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale à la suite de la démission d'une conseillère municipale

Le Conseil municipal prend acte du remplacement par M. David Polizzi, pour le siège laissé vacant au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la suite de la démission de M^{me} Fabienne Calandroni, conseillère municipale, dans l'ordre de la liste « Villebon Avec Vous », à laquelle elle appartient.

Les conseillers municipaux représentants le Conseil municipal siégeant au Conseil d'administration du CCAS sont donc les suivants : Dominique Forcade, Dominique Rousseau, Victor Da Silva, Michèle Boulanger, Patrick Faure, Olivia Lucas, David Polizzi et Dominique Durand, étant rappelé que le Maire est Président de droit et qu'il peut désigner son représentant par arrêté.

3] Désignation du représentant du Conseil municipal au sein de l'association Triade 91

Le Conseil municipal, à la Majorité (M. Vaillant, M. Tribondeau, M. Morichaud, M^{me} Guin et M^{me} Boutault s'étant abstenus) désigne comme représentant au sein du Conseil d'administration de l'association Triade 91 : Madame Dominique Forcade.

4] Opposition au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay

Le Conseil municipal, à l'Unanimité, s'oppose au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme au profit de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay, et demande à la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay de prendre acte de la décision de la Commune de Villebon-sur-Yvette.

5] Acquisition d'un local en vente à terme, à destination d'équipement d'intérêt collectif et de services publics, pour l'agrandissement

d'un local à vocation de cabinet médical acquis par la Commune à l'angle de la rue des Cerisiers et de la rue du Viaduc

Le Conseil municipal, à l'Unanimité, approuve, sous réserve de l'obtention préalable par Immobilière 3F d'une autorisation d'urbanisme modificative et d'une autorisation d'aménager un établissement recevant du public :

- l'acquisition auprès d'Immobilière 3F d'un local d'une surface actuellement habitable de 64,48 m² sous la forme d'une vente à terme de locaux à construire, à destination future d'équipement d'intérêt collectif et de services publics, bénéficiant notamment d'un aménagement intérieur de type cabinet médical, d'une terrasse extérieure, d'une cave et d'une place de stationnement intérieur non accessible au public ; sis à l'angle de la rue des Cerisiers et de la rue du Viaduc sur les parcelles cadastrées section AI n°1153 et AI n°1154 (anciennement lot B de la parcelle section AI n°683) à Villebon-sur-Yvette. Approuve l'échéancier de paiement d'une indemnité telle que présentée en séance,

Précise que le solde du prix, s'il existe, sera exigible à compter de la livraison, elle-même prévue dans les 27 mois à compter de l'ouverture du chantier, sauf survenance d'un cas de force majeure ou de causes légitimes de suspension dudit délai.

Précise que le local à vocation d'extension du cabinet médical sera aménagé :

- d'une salle de réunion/formation avec espace cuisine et accès à une terrasse extérieure,
- de deux bureaux,
- d'un local pour les infirmières,
- d'un couloir de liaison avec le cabinet médical initialement prévu et d'une nouvelle sortie de secours.

Précise que l'acquisition du local à vocation d'extension du cabinet médical sera effectuée sous la forme d'une vente à terme au sens de l'article 1601-2 du Code civil et dit que la dépense de 291 666,67 € HT, soit 350 000 € TTC pour l'acquisition du local à vocation d'extension du cabinet médical sera inscrite sur le compte 275 réparti sur les budgets 2020, 2021 et 2022.

Autorise le Maire à poursuivre les démarches engagées relatives à l'acquisition du local à vocation d'extension du cabinet médical, à signer les actes connexes, ainsi qu'à décider des conditions d'entrée en jouissance et de la date de prise d'effet du transfert de propriété.

6] Charte d'engagement de Villebon-sur-Yvette pour le Plan Climat Air Énergie Territorial 2020-2024

Le Conseil municipal, à l'Unanimité, approuve, telle que présentée en séance, la charte d'engagement du Plan Climat Air Énergie Territorial 2020-2024 à conclure avec la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay, identifiant les axes et actions à mettre en œuvre au niveau communal pour lutter contre le réchauffement climatique et pour la transition énergétique, autorise le Maire à signer avec la Communauté d'agglomération Paris-Saclay ladite charte et tout autre document y afférent.

Le Conseil municipal, à la Majorité (M. Vaillant, M. Tribondeau, M. Morichaud, M^{me} Guin et M^{me} Boutault s'étant abstenus), désigne M^{me} Nathalie Plumail en qualité de référent élu pour la charte d'engagement

du Plan Climat de Villebon-sur-Yvette 2020-2024.

7] Création de quatre comités consultatifs de projet autour du Plan Climat de Villebon-sur-Yvette

Le Conseil municipal, à l'Unanimité, crée quatre comités consultatifs de projet autour du Plan Climat de Villebon-sur-Yvette qui se réuniront autant que de besoin sur la durée du mandat et qui auront pour objectif de veiller au bon déroulé du plan d'actions en fonction des objectifs et des priorités ciblées dans le calendrier du Plan Climat de Villebon-sur-Yvette.

Désigne comme représentants du Conseil municipal au sein de ces quatre comités de projet autour du Plan Climat de Villebon-sur-Yvette :

Comité de projet Énergie

Axe 1 : Réduire la consommation d'énergie des logements et du patrimoine communal

Liste	Titulaires	Suppléants
Villebon avec Vous	Patrick Faure	Mohamed Dehbi
Villebon avec Vous	Jacques Fantou	Michel Cinotti
Villebon avec Vous	David Polizzi	Olivier Lehoussel
Partageons demain	Olivier Tribondeau	Ophélie Guin
Partageons demain	Marina Boutault	Dominique Durand

Comité de projet Déplacements

Axe 2 : Se déplacer mieux et moins

Liste	Titulaires	Suppléants
Villebon avec Vous	Gautier Dekerte	Olivier Lehoussel
Villebon avec Vous	Bertrand Thore	Monique Bert
Villebon avec Vous	Patrick Batoufflet	Dominique Forcade
Partageons demain	Marina Boutault	Gilles Morichaud
Partageons demain	Régis Vaillant	Olivier Tribondeau

Comité de projet Aménagement durable et biodiversité

Axe 3 : Préserver nos milieux naturels, reconquérir la biodiversité et aménager durablement

Liste	Titulaires	Suppléants
Villebon avec Vous	Nathalie Plumail	David Polizzi
Villebon avec Vous	Olivia Lucas	Claire Abadie-Martel
Villebon avec Vous	Nicole Marie	Christophe Olivier
Partageons demain	Régis Vaillant	Dominique Durand
Partageons demain	Ophélie Guin	Gilles Morichaud

Comité de projet Économie circulaire

Axe 4 : Développer une économie circulaire et éduquer à une consommation vertueuse

Liste	Titulaires	Suppléants
Villebon avec Vous	Karine Lorin	Dominique Rousseau
Villebon avec Vous	Michèle Boulanger	Nicole Marie
Villebon avec Vous	Anne-Sophie Clauw	Sabrina Dbili
Partageons demain	Dominique Durand	Olivier Tribondeau
Partageons demain	Gilles Morichaud	Marina Boutault

Conseil municipal du 17 décembre

Désigne parmi les élus titulaires de la liste Villebon avec Vous pour présider les comités de projet :

- M. Faure pour le comité de projet « Énergie ».
- M. Dekerle pour le comité de projet « Déplacements ».
- M^{me} Plumail pour le comité de projet « Aménagement durable et biodiversité ».
- M^{me} Lorin pour le comité de projet « Économie circulaire ».

Précise que ces comités seront également composés :

- de parties prenantes extérieures au Conseil municipal : associations ou collectifs de résidents, dont l'intégration sera validée par les élus membres du comité de projet,
- de membres des services municipaux, dont un référent identifié pour chacun des comités,
- selon nécessité, de personnes qualifiées extérieures.

Précise que les membres des quatre comités se réuniront en journée autant que de besoin durant la durée du mandat sur convocation du Président accompagnée de l'ordre du jour et adressée par voie dématérialisée sous 10 jours francs avant la tenue de la réunion.

Précise que les comités consultatifs de projet pouvant être organisés en même temps, un même représentant ne pourra pas siéger dans ces différentes instances.

Précise que les réunions des comités ne seront pas ouvertes au public.

Précise que les comités établiront des relevés de décision sur les dossiers étudiés qui pourront faire l'objet le cas échéant de présentation ou de délibération en Conseil municipal.

8| Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Île-de-France sur la gestion de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay concernant les exercices 2016 et suivants

Le Conseil municipal **prend acte** de la communication des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Île-de-France sur la gestion de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay concernant les exercices 2016 et suivants.

9| Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay du 30 septembre 2020

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **approuve**, le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du 30 septembre 2020 de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay tel que présenté en séance.

10| Décision modificative n°2 – budget principal année 2020

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **approuve**, par chapitre, la décision modificative n°2 de l'exercice 2020 du budget principal telle que présentée en séance.

11| Tarifs des services municipaux – année 2021

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **approuve**, l'actualisation des tarifs des services municipaux pour l'année 2021 tels que présentés en séance. Pour mémoire, la révision des tarifs municipaux est fixée, à l'instar de l'année 2020, en appliquant le principe de taux d'effort calculé sur le quotient familial pour les tarifs des prestations scolaires et périscolaires ainsi que pour le Conservatoire. Certains tarifs ne relèvent pas de l'application de ce taux d'effort comme les tarifs calculés sans quotient familial ou le tarif calculé de date à date pour la Ludothèque. L'ensemble de ces tarifs sont actualisés en appliquant l'indice INSEE le plus approprié en fonction de la nature des prestations selon l'évolution constatée sur douze mois, soit pour l'année 2021 de juillet 2019 à juillet 2020.

12| Société Publique Locale « Welcome In Paris-Saclay Entreprises » (WIPSE) - rapport d'activité 2019

Le Conseil municipal **prend acte** de la communication du rapport d'activité 2019 de la Société Publique Locale « Welcome In Paris-Saclay Entreprises » (WIPSE), tel que présenté en séance.

13| Adhésion de la Commune de Bièvres au SIGEIF

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **approuve** l'adhésion de la Commune de Bièvres au SIGEIF au titre des compétences d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz, d'autorité organisatrice du service public de distribution de l'électricité ainsi qu'au titre de la compétence en matière d'infrastructures de recharge de véhicules électriques et **dit** que cette délibération sera notifiée à l'attention du Monsieur le Président du SIGEIF avant le 12 janvier 2021.

14| Protocole d'accord amiable relatif à la prise en charge partielle du coût de réfection du Chemin Oublié

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **approuve** les termes du protocole d'accord amiable relatif à la prise en charge partielle du coût de réfection du Chemin Oublié tel que présenté en séance et **autorise** le Maire à signer ledit protocole.

15| Accroissement Temporaire d'Activité

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **décide** :

- de créer 2 postes, du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie C pour le Service des Sports pour gérer les contraintes des règles imposées par la crise sanitaire au sein de la commune de Villebon-sur-Yvette,
- de créer 1 poste à compter du 23 novembre 2020 au 31 mars 2021 dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'attaché principal relevant de la catégorie hiérarchique A à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 11,30 h/35 h pour la Direction des Affaires Financières dans le cadre du processus de l'élaboration budgétaire.

1| Attribution de subventions au titre de l'année 2021 avant le vote du budget

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **décide** d'attribuer une subvention au titre de l'exercice 2021 d'un montant de 140 000 € pour le Centre Communal d'action Sociale et d'un montant de 218 000 € pour le Comité des Œuvres Sociales de la Commune et **autorise** le Maire à signer avec le Comité des Œuvres Sociales de la Commune, relevant de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 et du décret 2001-495 du 6 juin 2001, une convention d'objectif et **dit** que la dépense sera inscrite au budget 2021.

2| Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote budget primitif 2021

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **autorise** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 1 186 626 € avant le vote du budget primitif 2021 telles qu'exposées en séance et **dit** que les crédits seront repris au budget primitif 2021.

3| Renouvellement de la convention d'occupation du domaine de la SNCF

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **approuve** les termes de la convention d'occupation d'une emprise de 35 515 m² avec la SNCF, en contrepartie d'une redevance annuelle de 9 500 € HT (réactualisée chaque année à la date anniversaire de la prise d'effet de la convention en fonction de la variation de l'Indice des Loyers des Activités Tertiaires (ILAT) publié trimestriellement par l'INSEE), **dit** que les frais de dossier correspondant aux frais d'établissement et de gestion, d'un montant forfaitaire de 1 000 € HT, seront exigibles au premier avis d'échéance et **autorise** le Maire à signer tous les documents nécessaires à la signature de ladite convention.

4| Actualisation du règlement intérieur (et son annexe) de la Ludothèque

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **adopte** le règlement intérieur actualisé de la Ludothèque (et son annexe), tel que présenté en séance qui sera appliqué à partir du 1^{er} janvier 2021.

5| Séjour été 2021 – Espace Jeunesse, participations familiales

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **fixe** les montants des participations familiales pour le séjour de l'Espace Jeunesse à Dolus d'Oléron durant l'été 2021 tels que mentionnés dans la grille tarifaire présentée en séance et **approuve** l'échéancier de 4 versements étalés de fin juin à fin septembre 2021. Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **décide** que si le nombre de demandes réalisées dans les délais était supérieur au nombre de places, les places seraient attribuées en priorité avec les critères suivants : quotient familial (avec priorité pour les quotients les plus faibles), fréquentation régulière à l'Espace Jeunesse ou à « Bouge Ta Ville », jeune n'ayant jamais participé à un séjour, en rappelant qu'une attention particulière sera portée sur la mixité du groupe (par genre, âge et quartiers) et **précise** que le Maire, au titre des délégations octroyées par le Conseil le 28 mai 2020 (subventions d'un montant maximum de 5 000 €), sollicitera les subventions correspondantes à ce séjour auprès

de la Caisse d'allocations ou tout autre partenaire institutionnel.

6| Régularisation foncière de la rue des Pivoines – Acquisitions foncières

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **approuve** la régularisation foncière de la rue des Pivoines telle que présentée en séance, l'acquisition de toutes les emprises privées situées dans le périmètre de l'espace public de la rue des Pivoines, dès lors que les propriétaires donneront leur d'accord, et **approuve** le principe d'acquisition de chaque emprise foncière privée à l'euro symbolique et la prise en charge par la Commune des frais notariés liés à ces acquisitions foncières.

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **autorise** le Maire à engager et à signer les actes afférents à ces acquisitions, ainsi qu'à décider des conditions d'entrée en jouissance, et **précise** que lesdites parcelles seront intégrées au domaine public et qu'en application de l'article L141-3 du code de la voirie routière, la présente délibération de classement dans le domaine public des fonciers constitutifs de la rue des Pivoines est dispensée d'enquête publique préalable dès lors que l'opération n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par cette voie.

7| Ouvertures dominicales dérogoatoires des commerces – Année 2021

Le Conseil municipal, à la **Majorité** (M^{me} Durand, M. Vaillant, M. Morichaud, M^{me} Guin, M^{me} Boutault et M. Tribondeau ayant voté contre) **donne** un avis favorable au principe de dérogation à la règle du repos dominical pour les commerces de détail alimentaire (y compris ceux implantés dans les zones commerciales délimitées par l'arrêté préfectoral du 24 janvier 2011) et pour les commerces de détails alimentaires dont la surface de vente est supérieure à 400 m² : les 3 janvier, 2 mai, 27 juin, 29 août, 28 novembre, 5 décembre, 12 décembre, 19 décembre, 26 décembre 2021.

Le Conseil municipal, à la **Majorité** (M^{me} Durand, M. Vaillant, M. Morichaud, M^{me} Guin, M^{me} Boutault et M. Tribondeau ayant voté contre) **donne** un avis favorable au principe de dérogation à la règle du repos dominical pour la branche automobile selon le calendrier suivant : les 17 janvier, 14 mars, 21 mars, 13 juin, 20 juin, 12 septembre, 19 septembre, 17 octobre, 24 octobre, 14 novembre, 21 novembre, 12 décembre 2021 et **autorise** le Maire à prendre l'arrêté municipal fixant le nombre d'ouvertures dominicales pour l'année 2021 pour

les commerces de détail alimentaire et pour les concessions automobiles suivant les calendriers ci-dessus.

8| Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France – Rapport d'activité 2019

Le Conseil municipal **prend acte** de la communication du rapport d'activité 2019 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France (SIGEIF), tel que présenté en séance.

9| Désignation du représentant de la Commune au sein du Conseil d'Administration du Collège Jules-Verne

Le Conseil municipal, à la **Majorité** (M^{me} Durand, M. Vaillant, M. Morichaud, M^{me} Guin, M^{me} Boutault et M. Tribondeau s'étant abstenus) **rapporte** la délibération du Conseil municipal n°2020-06-034 du 4 juin 2020 désignant les représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du Collège Jules-Verne et **désigne** comme représentant du Conseil municipal au Conseil d'Administration du Collège Jules-Verne Madame Michèle Boulanger.

10| Adhésion au service commun « Santé au travail et prévention des risques professionnels » de la Communauté d'agglomération Communauté Paris-Saclay

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **autorise** le Maire à signer la convention d'adhésion au service commun « Santé au travail et prévention des risques professionnels » de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, telle que présentée en séance et tous les documents relatifs à l'adhésion à ce service commun ainsi que toutes les conventions à venir et, le cas échéant, leur(s) avenant(s) afin de permettre la mise à disposition dans ce cadre d'un service de médecine préventive (médecin de prévention, infirmier de prévention, etc.).

11| Convention tripartite de mise à disposition de personnel pour la gestion mutualisée des archives et la valorisation du patrimoine

Le Conseil municipal, à l'**Unanimité**, **approuve** les modalités de mise à disposition partielle selon une quote-part égale à 30 % d'un équivalent temps plein d'un archiviste de catégorie A de la commune d'Orsay, pour la commune de Villebon-sur-Yvette dans le cadre de la mission d'archivage et de valorisation du patrimoine et **autorise** le Maire à signer la convention tripartite présentée en séance, débutant le 1^{er} janvier 2021 et renouvelable tacitement chaque année, pour la mise à disposition de cet archiviste.

Vos élus vous reçoivent

Vous pouvez obtenir un rendez-vous par téléphone ou sur www.villebon-sur-yvette.fr rubrique Vie citoyenne / vos élus.

Dominique Fontenaille
Maire, Conseiller départemental de l'Essonne. m.le.maire@villebon-sur-yvette.fr

Victor Da Silva
1^{er} Adjoint aux Finances et au Budget

Nathalie Plumail
2^e Adjointe à l'Environnement et au Développement durable

Patrick Batoufflet
3^e Adjoint à la Culture, aux Sports, aux Fêtes et aux Jumelages

Michèle Boulanger
4^e Adjointe aux Affaires scolaires et périscolaires

Romain Millard
5^e Adjoint à la Communication, à la Démocratie locale et au Débat public

Dominique Rousseau
6^e Adjointe à la Petite Enfance

Patrick Faure
7^e Adjoint aux Bâtiments publics

Olivia Lucas
8^e Adjointe au Cadre de vie et déplacements

Mohamed Dehbi
9^e Adjoint à la Jeunesse, au CMJ, à la Parentalité et la Prévention spécialisée

Karine Lorin
Conseillère municipale déléguée au Centre de Loisirs et à la Restauration scolaire

Michel Cinotti
Conseiller municipal délégué aux Cérémonies et aux Relations publiques

Monique Bert
Conseillère municipale déléguée à la Voirie et à l'Éclairage public

Olivier Lehoussel
Conseiller municipal délégué au Commerce et à l'Artisanat local

Sabrina Dbili
Conseillère municipale déléguée aux Relations Sports avec la CPS et Terre de Jeux 2024

David Polizzi
Conseiller municipal délégué au Plan Ruisselement et Inondations

Nicole Marie
Conseillère municipale déléguée au Patrimoine touristique

Bertrand Thoré
Conseiller municipal délégué au Plan trottoirs et Plan vélos en ville

Dominique Forcade
Conseillère municipale déléguée aux Personnes âgées

Jacques Fantou Conseiller municipal délégué à l'Hygiène et la Sécurité des bâtiments

Anne-Sophie Clauw
Conseillère municipale déléguée aux Personnes handicapées

Gautier Dekerle Conseiller municipal délégué aux Transports publics

Claire Abadie Marteil
Conseillère municipale

Christophe Olivier
Conseiller municipal

Isabelle Anna Filipozzi
Conseillère municipale

Alexandre Bougaud
Conseiller municipal

Virginie Polizzi Conseillère municipale

Tél. 01 69 93 49 02

Ophélie Guin
Conseillère municipale

Régis Vaillant
Conseiller municipal

Marina Boutault
Conseillère municipale

Olivier Tribondeau
Conseiller municipal

Dominique Durand
Conseillère municipale

Gilles Morichaud
Conseiller municipal

Tél. 06 52 93 75 68

oTempsTic

Tél : 06 87 77 39 41
www.otempstic.fr



Benoît Cousquer - Palaiseau
Interventions à domicile :
Assistance technique, formation
sur votre PC, tablette, smartphone
Déduction - crédit impôts : 50 %



OPTIQUE DE LA MAIRIE

1 place Gérard-Nevers
91140 Villebon-sur-yvette

Tél.Fax **01 60 14 64 13**
www.optiquedelamairievillebon.com

POUR VOS YEUX EXIGEZ DES VERRES
DE QUALITÉ FRANÇAISE

Naissances

Éline Rusu le 3 octobre 2020
Vasile Dumitru le 13 octobre 2020
Zélie Pinty le 25 octobre 2020
Eliot Pinty le 25 octobre 2020
Simon Cassette Daniel le 1^{er} novembre 2020
Stella Hébert Bisson le 7 novembre 2020
Nicolas Lafforgue le 9 novembre 2020
Nils Delporte le 16 novembre 2020
Sammy Pône le 17 novembre 2020
Tom-Alexis Njongang Zadou le 17 novembre 2020
Luke Metay le 21 novembre 2020
Eden Ericher le 23 novembre 2020

Mariages

Yvon Kpotin et Lylia Bejaoui le 10 octobre 2020
Kévin Kielb et Paula Yurivilca Laureano le 7 novembre 2020
Tusharkumar Patel et Arti Patel le 12 décembre 2020

Décès

Yvonne Caër veuve Panazol le 5 octobre 2020
Marie-Louise Guillon le 9 octobre 2020
Kadiatou Diallo épouse Barry le 15 octobre 2020
Jacques Maxime le 18 octobre 2020
André Guillot le 21 octobre 2020
André Guennec le 25 octobre 2020
Anne Paliargues épouse Gauffre le 29 octobre 2020
Maria Vassileva épouse Descargues le 30 octobre 2020
Georges-Lucien Chesneau le 14 novembre 2020
Marius Maison le 19 novembre 2020



BRASSERIE DES SPORTS

TABAC - BAR - PMU - LOTO - PRESSE
COMPTE NICKEL - RELAIS PICKUP

Nouveaux horaires

Ouvert de 7h30 à 19h30 Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Mercredi 7h30 - 12h30 - Samedi 8h30 - 19h30
Fermé le dimanche

104, rue des Casseaux - 91140 VILLEBON/YVETTE

Tél. : 01 60 10 19 47

Intermarché

VILLEBON SUR YVETTE

Du lundi au samedi de 9 h à 20 h
Dimanche de 9 h à 12h30



bio &
terroir

Magasin bio et terroir ouvert
du lundi au dimanche
Tél. : 01 60 14 74 68

Large choix de produits biologiques, sans gluten, vegan,
cosmétiques bio, cave à vin, cave à bières

LES SERVICES : Photocopies - Distributeur de billets - Photos d'identité

35, avenue du Général-de-Gaulle - Tél. : 01 69 31 15 30

sovidec

SOCIÉTÉ VILLEBONNAISE DE ETUDE et de CONSTRUCTION
(fondée en 1980)

Entreprise de Maçonnerie, Gros œuvre béton armé,
Plâtrerie, Carrelage, Enduits
traditionnels, Canalisations, I.T.E

Entreprise pouvant proposer
l'offre globale en Économie d'Énergie

37, rue des Casseaux
91140 Villebon-sur-Yvette
☎ 01 60 14 41 93 - Port : 06 09 33 61 88
✉ contact@sovidec91.fr
SIRET : 319687844 00013 - APE : 4399C



Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien

Vendre | Acheter | Louer | Faire gérer

Pour Particuliers
et Professionnels

villebon@orpi.com
contact91@orpi.com

01 69 31 91 91

PARTAGEONS DEMAIN

Dialogue : les habitants en demande... La Mairie réfugiée derrière une messagerie

CONSTRUCTION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Ce projet, qui a reçu en 2018, le soutien du département et de l'ARS reste pour l'instant au point de départ. Le permis de construire, déposé en décembre 2019, a vu sa date de validation limite du 23 octobre être repoussée jusqu'au 5 mars 2021. La fondation OVE, qui porte le projet, aurait déposé des pièces complémentaires pour justifier la destruction de l'espace humide boisé, situé juste derrière la MJC. Mais comment ne pas penser que ce projet pourrait, faire peser un risque d'inondation de la MJC pendant les travaux, lorsque l'on observe que régulièrement, ailleurs dans la ville, les opérations de creusement se terminent par le rejet d'eau. Que faire de ces eaux ? Iront-elles dans le réseau d'eau pluviale au risque de l'engorger ou de l'obstruer ?

Pour sortir de l'impasse nous avons fait appel au président du conseil départemental et à deux de ses vice-présidents afin qu'ils interviennent et permettent au projet de véritablement démarrer en promouvant sa réalisation sur l'emplacement du Centre Technique Municipal dont le déménagement doit être organisé sans délai. Un établissement ouvert sur la ville, avec la rue inclusive imaginée par les architectes, y prendra tout son sens. Aucune artificialisation nouvelle de terrain ne sera nécessaire.

L'espace derrière la MJC devra ensuite être classé Espace Boisé Classé à la prochaine révision du Plan Local d'Urbanisme, révision absolument urgente pour mettre fin à la frénésie des promoteurs qui multiplient les permis de construire pour des immeubles avec des dizaines de logements à la place de pavillons dans une ville où la circulation est déjà saturée.

RUE DES MARAÎCHERS

Manque de transparence, manque de visibilité, absence de vision globale. Tels pourraient être les titres de cet article au sujet du projet de réaménagement de la rue des Maraîchers. Réunion de concertation annulée en raison de la crise sanitaire alors que des visioconférences, comme à Massy, auraient pu être mises en place. C'est via une simple boîte mail et sans aucune interaction entre élus et citoyens, que 108 familles ont formulé leurs observations :

- Manque d'anticipation de la majorité avec un document distribué seulement 2 jours avant le début des travaux.
- Manque de transparence dans le projet : le document demande un avis sans faire aucune proposition d'aménagement.
- Manque de cohérence entre les projets de densification (déjà 6 000 voitures/jour sur la RDM) et les infrastructures à disposition.
- L'indispensable création d'un trottoir de 1,4 m sur toute la longueur de la rue pour améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons et Personnes à Mobilité Réduite.
- La création inévitable d'un sens unique, sur la partie entre l'école de la Roche et la rue de Palaiseau. C'est ce point qui anime le débat, par rapport à la circulation des bus scolaires et des engins agricoles. (solution provisoire = dépôt des enfants sur l'arrêt de bus Rue de Palaiseau, chargement à l'arrêt Rue du Viaduc).
- L'apaisement de la circulation et l'aménagement de dispositifs de ralentissements pour les voitures.
- Besoin d'un réseau continu de circulations douces.

Au-delà même du contenu du projet, sa réalisation pose question avec un décalage de 4 mois dans le début de la phase des travaux de rénovation de la chaussée qui débutera

en Avril 2021 et non plus en Janvier 2021. D'autre part, la fermeture complète et non plus par tronçon de la rue est annoncée à partir du début janvier.

Dans toute autre commune, le projet aurait été étudié, validé avec la population avant que les engins de chantier soient à l'œuvre. Les contraintes pendant la période des travaux auraient été anticipées.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE

Afin de lutter contre le réchauffement climatique, en juin 2019 la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay (CPS) a adopté, comme le lui demande la loi, un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) : 126 actions déclinées pour chaque commune à mettre en place sur notre territoire au cours des 6 ans à venir.

Nous sommes heureux de voir que la majorité municipale semble enfin vouloir s'investir sur le sujet car nous avons été étonnés lors des différentes réunions intercommunales de concertation pour l'élaboration du PCAET de ne croiser aucun de ses élus.

Avant même que le dialogue avec la population ait été engagé, 53 actions dans quatre axes (réduire la consommation d'énergie, se déplacer mieux et moins, préserver nos milieux naturels, développer une économie circulaire) ont déjà été choisies. Pourquoi ? Comment ? À partir de là, 4 comités de projets chargés d'organiser la concertation avec la population,.

Il est encore temps, tous ensemble, de s'emparer de ce cadre, d'élargir le champ des actions, de proposer des actions ambitieuses. Nous appelons donc tous les Villebonnais, toutes les associations à participer à toutes les discussions qu'il pourra y avoir et à faire de nouvelles propositions d'actions.

Le 16 décembre 2020.

VILLEBON AVEC VOUS

La petite enfance : une priorité pour une Ville tournée vers l'avenir

Depuis plus de quatre décennies, la petite enfance fait partie des politiques prioritaires de Villebon-sur-Yvette. Au fil des années, les structures d'accueil du jeune enfant ont été multipliées et diversifiées, afin de répondre aux besoins croissants des familles.

Aujourd'hui, la Ville dispose de cinq crèches : les crèches collectives Joachim-du-Bellay, de la Basse-Roche, des Casseaux et Jacques-Brel, ainsi qu'une crèche familiale où les enfants sont gardés aux domiciles d'assistantes maternelles employées par la Ville.

Ces cinq crèches municipales représentent un total de 150 places d'accueil des enfants de 3 mois à 3 ans. Elles rassemblent 81 agents, tous diplômés, et bénéficient des interventions de professionnels : médecins, psychologues, animateurs de musique, baby-gym, ludothèque, médiathèque. Cette offre publique de qualité est complétée par les crèches privées de Courtabœuf et du Centre-ville ainsi que par près de 40 assistantes maternelles libérales.

Au total, Villebon-sur-Yvette dispose donc d'environ 250 places d'accueil du jeune enfant. Elle fait ainsi partie des rares communes en France où les capacités d'accueil sont légèrement supérieures aux besoins de la population.

Les locaux des crèches collectives constituent un patrimoine important qui doit être régulièrement entretenu,

renové et adapté aux nouvelles normes d'accueil des jeunes enfants et d'accessibilité.

Ainsi, en 2017, de très importants travaux ont permis de réhabiliter les locaux de la crèche des Casseaux.

Désormais, la priorité doit porter sur les crèches de la Basse-Roche (30 places) et Joachim-du-Bellay située sous l'Hôtel-de-Ville (25 places). En effet, il s'agit des crèches les plus anciennes et leurs locaux ne sont plus, de par leur configuration même, en mesure de répondre aux standards des crèches d'aujourd'hui.

Aussi, après consultation des services municipaux de la Petite Enfance et des services départementaux de la Protection Maternelle et Infantile, la Ville a décidé d'opter pour la réunion de ces deux établissements au sein d'une nouvelle structure, sur un nouveau terrain.

Pour ce faire, la Ville a acquis en 2019 et 2020 trois parcelles bâties situées dans la rue de Palaiseau et la rue Vanderbilt, d'une surface totale de 1 697 m², en vue d'y construire la nouvelle crèche collective, dont la capacité sera d'environ 60 berceaux, soit légèrement supérieure à celle des deux crèches actuelles.

Au sein de ce nouveau bâtiment, des sections séparées seront créées, afin de conserver des accueils de tailles raisonnables, de proximité et chaleureux.

Les enfants seront accueillis au rez-de-chaussée. Des locaux seront éventuellement créés à l'étage, pour le personnel. Le projet comprendra également des stationnements en dépose-minute pour les parents et un parking pour le personnel.

Enfin, la nouvelle crèche disposera d'un jardin ombragé et arboré.

À ce stade, la livraison de ce nouveau bâtiment est envisagée pour l'été 2023.

Durant l'année 2021, la Ville recrutera un programmiste qui, sur la base des orientations précitées, l'assistera pour l'état des lieux, la définition dans le détail du projet et la coordination des différents experts. En outre, un concours d'architecte sera vraisemblablement organisé pour la conception de la structure. En parallèle, la Ville s'appuiera sur son Centre Technique Municipal ainsi que sur les services de la Communauté Paris-Saclay pour concevoir le projet et, par la suite, suivre le chantier.

Enfin et surtout, la Ville consultera les services concernés et les usagers, de sorte que le nouvel équipement réponde au mieux à leurs besoins.

Avec ce nouvel établissement, la qualité de notre service public de la petite enfance sera maintenue et même renforcée, au bénéfice des petits Villebonnais et, par extension, de leurs familles.

Dominique Fontenaille, Victor Da Silva, Nathalie Plumail, Patrick Batoufflet, Michèle Boulanger, Romain Millard, Dominique Rousseau, Patrick Faure, Olivia Lucas, Mohamed Dehbi, Karine Lorin, Michel Cinotti, Monique Bert, Olivier Lehoussel, Sabrina Dbili, David Polizzi, Nicole Marie, Bertrand Thoré, Dominique Forcade, Jacques Fantou, Anne-Sophie Clauw, Gautier Dekerle, Claire Abadie Marteil, Christophe Olivier, Isabelle Anna Filipuzzi, Alexandre Bougaud, Virginie Polizzi.
www.villebonavecvous.net

Brèves

Lundi de Pâques

La Mairie sera fermée lundi 5 avril. Elle rouvrira mardi 6 avril à 8h30. La permanence État-Civil, Enfance-éducation et Accueil restera assurée le samedi 4 avril de 8h30 à 12 h.

Don du sang

Donner son sang, c'est une heure de son temps pour sauver trois vies. En cette période de crise, les hôpitaux ont plus que jamais besoin de la solidarité de tous. La prochaine collecte aura lieu le 19 mars de 15 h à 20 h, au Foyer des sportifs du gymnase Marie-Marvingt au Centre Sportif Saint-Exupéry.

Prenez rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Collecte des déchets verts

Pendant la période hivernale, la collecte des déchets végétaux et des sapins de Noël se tiendra les mercredis 3 et 17 février après-midi. Passée cette date, les collectes reprendront une fois par semaine tous les mercredis. Les déchets verts comprennent tous les déchets issus de l'entretien des cours et des jardins. Après la collecte, ils sont revalorisés en compost ou broyés. Les sacs de collecte sont disponibles au Centre Technique Municipal et en Mairie.



ALVIMMO



L'immobilier c'est
notre métier

Depuis 1990 à votre service

ACHAT / VENTE GESTION / LOCATION

19, avenue du Général Leclerc – PALAISEAU

01 60 14 97 97

www.alvimmo.com

Estimation offerte

ROSSINI

Maison de Ventes aux Enchères

Faites expertiser et estimer gratuitement vos bijoux & objets d'art !

Les vendredis 5 février et 5 mars 2021
de 14h à 17h30 sur rendez-vous uniquement

Maison des Associations d'Orsay - 7 avenue du Maréchal Foch - salle n°4
ESTIMATIONS À DOMICILE SANS FRAIS



Renseignements / RDV : Maître François-Xavier Poncet - Commissaire-priseur habilité
01 53 34 55 04 - 06 20 14 33 52 - fx.poncet@rossini.fr

ROSSINI - 7, rue Drouot Paris 9e - contact@rossini.fr - 01 53 34 55 00 - www.rossini.fr - agréée sous le n° 2002-066 RCS Paris B 428 867 089

1865-1926 : évolution du monde et conséquences visibles à Villebon

D'abord quelques nouvelles locales puisées dans l'ouvrage de Bernard Bertet *Villebon ses hameaux, leur passé*. Le haras a été installé dans le quartier du Village en 1864. En 1865, 136 des 161 foyers paient l'impôt. La Mairie-école, devenue aujourd'hui le Conservatoire de musique, est construite entre 1855 et 1866. L'année suivante, les pluies torrentielles du mois de mai provoquent de nombreux dégâts, entraînant la réparation du lavoir des Casseaux. Autorisées dès 1849, les premières carrières de grès sont complétées par celles de pierres meulières en 1865. Ayant acquis une pompe à incendie en 1846, la Commune enrichit les équipements des sapeurs-pompiers en 1865. En 1867, le Conseil municipal demande la desserte du courrier par le facteur de Lozère. La première maison sur l'Île d'Amour est réalisée en 1868.

1866, le monde en guerres permanentes

En Amérique, un ultimatum américain est posé à la France : Napoléon III est sommé par le secrétaire d'État, William Seward, de retirer les troupes françaises du Mexique. Andrew Johnson, le président des États-Unis, proclame la fin de la guerre de Sécession. L'égalité civique est donnée aux Afro-Américains par le Congrès.

En Asie, la France dote la Chine d'un arsenal qui envoie des troupes en Corée pour bombarder Séoul.

En Europe, tandis que la Prusse mobilise, Napoléon III invite au désarmement général. L'Autriche et la Prusse se déclarent la guerre. Les Prussiens gagnent à Sadowa. Napoléon III pousse les deux pays à signer un armistice. La Prusse crée la Confédération des États d'Allemagne du Nord. Ces événements révèlent une inquiétante montée des nationalismes.

En France. À la mi-janvier, une tempête dite Atlantique est ressentie dans tout le pays. Le pays célèbre le centenaire de la réunion de la Lorraine à la France. Des festivités sont organisées le 14 juillet en présence de l'impératrice Eugénie. Un certificat d'études primaires est mis en place. Jean Macé crée la Ligue de l'Enseignement. *Le Figaro* devient quotidien.



La population villebonnaise double en 60 ans

L'équilibre démographique des quartiers ne change pas entre 1866 et 1926. Les Casseaux sont en tête : 326 habitants dans 89 maisons en 1866, 421 habitants dans 112 maisons en 1926 (+ 23 constructions pour + 95 personnes, soit 4,13 habitants par maison en moyenne). La Roche vient en deuxième place : 191 habitants dans 45 maisons en 1866, 392 habitants dans 115 maisons en 1926 (+ 70 constructions pour + 201 habitants, soit 2,8 habitants par maison, où il semble qu'on était à l'aise). Vient enfin le hameau de Villiers : 124 habitants dans 35 maisons en 1866, 98 habitants dans 34 maisons en 1926 (soit 1 maison pour 26 personnes en moyenne, où il fallut se serrer apparemment).

Jusqu'en 1906, la population de Villebon est répartie dans six quartiers : Le Village, La Roche, Villiers, Les Casseaux, La Plesse, Le Préhaut. En 1926, cinq quartiers supplémentaires se développent : La Fontaine d'Yvette, Le Val d'Yvette, Les Vallons, Le Beau Site, Le Clos d'Alençon.

La guerre de 1870, la Commune, puis la Première Guerre mondiale influent sur la façon de vivre.

En 1866, la moyenne des familles est de 3,82 personnes par maison, elle descend à 3,32 en 1906 et remonte à 3,46 en 1926. Rappelons que 84 soldats villebonnais trouveront la mort lors de la Grande Guerre de 1914-1918. La France subit longtemps les conséquences de la Première Guerre mondiale. Les prix sont multipliés par 6 en 1920. Le retour en 1926 de Raymond Poincaré comme président du Conseil rassure et la reconstruction porte l'essor de l'automobile, de l'aviation, des mines... En une dizaine d'années, la France redevient une puissance industrielle, avant que la crise ne la fasse à nouveau sombrer en 1929.

Un bond formidable de population fait plus que doubler le nombre des habitants entre 1918 et 1926. En 1866, on comptait 725 Villebonnais vivant dans 189 maisons. Entre 1906 et 1926, de 734 personnes vivant dans 221 maisons, les habitants passent à 1 519 vivant dans 438 maisons.

Après la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) la population doublera à nouveau en une génération.

Pierre Gérard

Atelier d'histoire Le Temps des Cerises,
MJC Boby-Lapointe

Le plaisir des courses faciles à chaque instant !

Vous cliquez,
nous chargeons
en 5min

Auchan drive



Pour vos repas
et événements

Auchan traiteur



Pour vos comités
d'entreprises
ou associations

Auchan PRO



Recyclage
de vos bouteilles
plastiques



Recharge de votre
véhicule électrique



Lutte contre le
gaspillage
alimentaire avec



Auchan
VILLEBON

À VOTRE SERVICE SUR

Auchan.fr Infos pratiques sur www.auchan.fr (votre magasin Villebon)

Auchan drive

f Ou sur Facebook <https://www.facebook.com/auchanvillebon>

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
de 8h30 à 21h30
ET TOUS LES DIMANCHES
de 9h à 12h30